



# Proxi-Santé

Document réalisé avec le G.E.F. de Molsheim et environs

*Le guide* 2016 / 2017

*de la santé et des services à domicile*



**SI**  
services à  
la personne



QR code site



une édition  
bleu comm...



# OBJECTIF 100% ENGAGÉ

1200 opticiens **Optic 2000**, professionnels de santé, responsables et impliqués dans l'accessibilité et la qualité en optique, s'engagent à :

- Vous proposer les **dernières tendances en respectant votre budget.**
- Vous garantir un **équipement (monture et verres) de qualité**, conforme à votre ordonnance et adapté à vos besoins et vos usages.
- Vous offrir un **conseil et un service personnalisés** de professionnel de la vue responsable, **juste à côté de chez vous.**
- Vous permettre de conserver votre équipement dans la durée avec un **service après-vente et des garanties adaptés.**

La 2<sup>ème</sup> paire de lunettes à partir de 1€

Sur demande du client, une personne se déplace à domicile, en maison de retraite ou en milieu hospitalier.



**Optic2000**

21 place de l'hôtel de Ville  
67120 MOLSHEIM  
Tel. 03 88 38 12 17  
optic2000molsheim@gmail.com

Horaires d'ouvertures : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h - le samedi de 9h à 12h et 14h à 17h  
<http://opticiens.optic2000.com/opticien-molsheim-67120-842>



**VOTRE DISTRIBUTEUR  
DE MATÉRIEL MÉDICAL DEPUIS 30 ANS**

**2 ADRESSES POUR MIEUX VOUS SERVIR**

**MOLSHEIM ORTHOPÉDIE  
SERVICE**

26 route de Dachstein  
67120 MOLSHEIM  
03 88 38 02 30

**CAP VITAL  
SANTÉ**

113 Grand'Rue  
67130 SCHIRMECK  
03 88 97 39 91

**REGION MOLSHEIM ET VALLEE DE LA BRUCHE**

**GRATUITS**  
essai & livraison à domicile  
Des partenaires fiables  
Des produits de qualité  
& de fabrication française

*Tiers payant*

**MIEUX VIVRE  
A DOMICILE**

**LOCATION - VENTE  
CONSEILS**

**Lit médicalisé  
Fauteuil roulant  
Lève-personne / verticalisateur  
Aide technique à la marche**

**Aide à la toilette  
Incontinence  
Fauteuil releveur / relax'**

**Orthopédie  
Chaussures de confort  
Compression veineuse**

**Nutrition / perfusion**



# EDITO par

Mme Isabelle Wackermann, Présidente  
du **GEF de Molsheim et environs**

Le GEF de Molsheim, Mutzig, Rosheim et environs, en collaboration étroite avec l'agence de communication bleu comm..., met à votre disposition ce guide Proxi-Santé conçu à votre usage. Le GEF est une association de professionnels libéraux de la santé qui s'est fixé, entre autres, comme buts la défense de la médecine libérale ; le soutien du maintien à domicile des personnes âgées et/ou dépendantes, et des personnes en fin de vie, tout en respectant le libre choix pour le patient des professionnels de santé qui le prennent en charge.

Proxi-Santé se veut être un guide des ressources en matière de santé de proximité. Vous y trouverez en pages centrales les professionnels libéraux de santé engagés dans cette démarche, tels que médecins généralistes et spécialistes, infirmiers, kinésithérapeutes, pharmaciens, chirurgiens dentistes, orthophonistes... Plus largement, vous trouverez les coordonnées de différents services favorisant le maintien à domicile, ainsi que diverses aides existantes. Nous espérons que ce guide pourra vous être utile et que vous saurez en faire bon usage.

Mme Isabelle Wackermann, Présidente

## EDITO Comment est né Proxi-Santé ?

La rédaction de Proxi-Santé est le fruit d'un travail collectif composé du GEF de la vallée de la Mossig et de l'agence bleu comm... Nous soutenons les GEF dans leur mission de santé publique sur le territoire alsacien. A vous, personnes en besoin de santé d'utiliser ce guide afin de faire vivre cette réalisation qui nous a semblé plus qu'utile, un vrai document de liaison, de conseils et de contacts. Nous remercions tous nos annonceurs sans qui, ce guide n'aurait pas vu le jour.

M. Jean-Claude Hatterer, Editeur

### Editeur : agence bleu comm...



6 rue du Bubenstein - 67310 Wasselonne

☎ **03 88 22 00 77** (+ rép)

✉ **agence@bleucomm.fr**

### Co-éditeur Régie Publicitaire : Laurent Gassmann



☎ **03 88 71 44 39** (+ rép) - Fax : 03 88 71 47 71

courriel : **laurent.gassmann@gklfaire.eu**

### Crédit photo : ©Jean-Claude Hatterer,

Photothèque Fotolia, Photothèque Phovoir.

### Impression : Kocher Rosheim.

Parution novembre 2016

Dépôt légal : 4eme trimestre 2016

### Remerciements :

MDPH-CG67, ESPAS Molsheim,  
Espace Régional de Documentation Santé,  
UTAMS SUD, Mission Locale de Molsheim

# SOMMAIRE

- 4 le maintien à domicile
- 5 les soins infirmiers
- 6 le matériel médical et les prothèses
- 7 la rééducation fonctionnelle
- 8 l'HAD de Schirmeck
- 9 les aides au maintien à domicile
- 25 Accueil de jour et services d'hébergement intermédiaires
- 11 les services à la personne
- 17 carnet d'adresses médical
- 22 le handicap
- 26 l'APA - allocation personnalisée d'autonomie
- 28 le volet social
- 29 spécial jeune
- 30 la personne de confiance les directives anticipées
- 30 les assurances - les banques
- 31 la tutelle - la curatelle
- 31 l'accompagnement de fin de vie
- 32 la prévention des risques domestiques
- 33 la prévention liée à la dépendance
- 34 les numéros d'urgence et utiles

Pour les personnes qui présentent des difficultés financières et qui ont besoin d'appareillages onéreux tels que prothèses auditives, visuelles ou dentaires, vous pouvez vous adresser directement à l'UTAMS : cf page 28.

## Crédit Mutuel

### CRÉDIT MUTUEL RÉGION MOLSHEIM

26 Place de l'Hôtel de Ville  
67120 Molsheim

Caisses locales à  
Altorf – Soultz-les-Bains  
Wolxheim

### CRÉDIT MUTUEL BISCHENBERG

28 rue Principale  
67870 Bischoffsheim

Caisses locales à  
Dorlisheim  
Griesheim près Molsheim

# Le maintien à domicile

## Les Professionnels libéraux de la Santé

Le GEF de Molsheim défend, depuis sa création le 07 mars 1984 par feu le Dr Alfred Eichler, le maintien à domicile des personnes âgées et (ou) dépendantes, ainsi que des personnes en fin de vie.

Nous estimons en effet que le milieu familial reste le milieu idéal de soins pour ces personnes qui souhaitent le plus souvent être maintenues dans leur cadre de vie habituel le plus longtemps possible, voire jusqu'à la fin naturelle de leurs jours. Pour cela nous estimons qu'un certain nombre de moyens sont nécessaires, moyens que l'ensemble des professionnels du soin essayent d'apporter en les optimisant.

Dans le cadre de l'exercice libéral, il revient au médecin traitant d'organiser les soins et de coordonner les différents intervenants auprès de leur patient, infirmiers, kinés, pharmacien, pour l'essentiel, et ce dans le respect du libre choix des intervenants par le patient. Ce libre choix reste l'un des principaux piliers de l'exercice libéral. Il est fondamental, tant pour les professionnels de santé que pour les patients, car il est garant de soins de qualité, et d'une relation soignant / soigné individualisée et confidentielle. Il respecte l'autonomie du patient. Le GEF offre la particularité et l'avantage de regrouper les différents acteurs de soins qui peuvent intervenir auprès de vous, en fonction de vos besoins.

Cette offre de soins est coordonnée par votre médecin traitant auquel vous pouvez vous adresser en toute confiance et confidentialité. Il saura prescrire les soins nécessaires et les mieux adaptés à votre état de santé. Il saura vous indiquer les démarches à effectuer et assurera votre suivi médical, proposant, si nécessaire une hospitalisation. La liste complète des professionnels libéraux de santé de votre secteur, qu'ils fassent partie ou non du GEF, vous est proposée en milieu de carnet.

N'hésitez pas à la consulter.

EN SAVOIR + [www.proxi-sante.org](http://www.proxi-sante.org)



**Les professionnels libéraux de santé  
du GEF de Molsheim et environs**  
assurent quotidiennement  
les missions de soins et d'aide  
auprès de la population locale  
**et maintiennent à domicile  
leurs patients.**



MEDECIN

INFIRMIER(e)

PHARMACIEN

KINÉSI-  
THERAPEUTE

LABORATOIRE  
D'ANALYSES



et aussi  
spécialistes  
sage-femmes  
orthophonistes  
ambulanciers...

Les seniors

# Les soins infirmiers

Les soins sont assurés par les infirmiers libéraux au domicile du patient, ou au cabinet de soins, sur prescription médicale exclusivement. Le patient a le libre choix de son infirmier (ère). Cette liberté est fondamentale, tant pour les professionnels que pour les patients car elle est garante de soins de qualité. Le patient n'a à subir dans son choix ni la pression d'un quelconque service hospitalier, ni celle d'un prescripteur éventuel, fût-il son médecin traitant.

L'infirmier est soumis au respect du secret professionnel. La relation soignant / soigné est individualisée et confidentielle. Dans notre secteur, nous disposons d'un nombre suffisant d'infirmiers libéraux capables d'assurer la totalité et la diversité des soins proposés à domicile, évitant ainsi bien souvent une hospitalisation.

Cette alternative à l'hospitalisation permet aux personnes âgées et/ou en situation de handicap, de continuer à vivre dans leur cadre familial, évitant ainsi un déracinement néfaste. Cette solution est par ailleurs moins onéreuse et plus humaine.

Le GEF offre la particularité et l'avantage de regrouper au sein d'une association les acteurs de soins qui interviennent au domicile du patient, assurant ainsi une meilleure communication et coordination de soins, un fonctionnement cohérent et complémentaire bienvenu lorsque surgissent des problèmes ou des complications dans la prise en charge des malades.

L'infirmier à domicile est capable d'assurer les soins de base : injections, pansements, prises de sang, toilette..., et les soins plus technique : perfusion, nutri-pompe, pompe à morphine, dialyse, pansement sous aspiration continue... comme dans un service hospitalier.

Pour certains soins techniques nécessitant le recours à un matériel spécifique, l'infirmier libéral travaille en coordination avec un service d'hospitalisation à domicile permettant de soulager patient et famille par une prise en charge globale et une surveillance 24h/24, tout comme dans un service hospitalier.

L'infirmier libéral travaille aussi en collaboration avec divers réseaux thématiques assurant sa formation dans les divers domaines du soin : pathologies cardio-vasculaires, diabète, gériatrie, asthme, traitement de la douleur et soins palliatifs..., ainsi qu'avec les prestataires de service.

Les infirmiers libéraux se forment régulièrement aux nouvelles techniques de soins et à la manipulation de nouveaux matériels. L'infirmier libéral, outre son rôle premier de soignant, a également un rôle d'éducation et de prévention auprès du patient et de sa famille.

Les conseils prodigués le sont autant en matière de santé que d'aménagement du lieu de vie et de nutrition, afin de faciliter la prise en charge quotidienne. L'infirmier libéral est bien souvent le premier confident lors d'une modification de l'état de santé de son patient. Il joue alors un rôle de sentinelle, faisant appel au médecin traitant en cas de besoin.



**Lycée Professionnel Schattenmann**

Un bon plan pour ton avenir !

Bouxwiller

4<sup>e</sup>  
de l'enseignement agricole  
accueil spécifique pour élèves dyslexiques, dyspraxiques...  
et/ou présentant des troubles de l'apprentissage

3<sup>e</sup>  
de l'enseignement agricole

CAP  
Services aux personnes et vente en espace rural

Bac Pro  
Services aux personnes et aux territoires

Portes ouvertes  
mercredi 04 mars / 9-14h

Internet  
effectifs réduits  
transports scolaires  
bourses

les + !

**Lycée Schattenmann**  
Établissement d'Enseignement Agricole Privé

88 Grand Rue - 67300 BOUXWILLER  
Tel 03 88 70 70 64 - Fax 03 88 70 70 21

www.lycee-schattenmann.org - contact@lycee-schattenmann.org

# Appareillages & prothèses

## Appareillages - Prothèses Matériel médical - Incontinence

**Votre pharmacien, un professionnel du médicament en allopathie, homéopathie, phytothérapie, vétérinaire.**

**Votre pharmacien, un professionnel à votre écoute, vous propose :**

**Fauteuils roulants et aides à la marche :** les pharmaciens du secteur vous proposent une large gamme de produits adaptés tels que les cannes, les déambulateurs, fauteuils roulants disponibles à l'achat ou à la location.

**Aides au maintien à domicile :** Lits médicaux, matelas anti-escarres, souève-malade, chaise percée, rehausse WC, table de malade, couverts ergonomiques, barre de maintien, matériel de perfusion, pompe à morphine, nutripompe...

**Hospitalisation à domicile :** mise en place du matériel nécessaire dès la sortie de l'hôpital et livraison des médicaments. Coordination avec les autres professionnels de santé afin d'améliorer le maintien à domicile. Votre pharmacien peut participer à l'aménagement du domicile (salle de bain, chambre, pièce de vie).

**Contention veineuse :** chaussettes, bas, collants (standard ou sur mesure).

**Orthèses et prothèses :** ceintures lombaires et abdominales, chevillères, genouillères, collier cervical, attelles de poignet, prothèses mammaires.

**Incontinence :** un large choix adapté à chaque patient vous est proposé, ainsi que des échantillons.

**Compléments nutritionnels :** un large choix de compléments nutritionnels remboursés est disponible (produits lactés ou sans lactose, pour diabétiques et personnes dénutries).

**L'oxygénothérapie à domicile** peut être mise à disposition par votre pharmacien.

**Appareil de mesure et de diagnostic :** lecteur de glycémie, tensiomètre, thermomètre.

**Semelles orthopédiques :** un produit sur mesure et adapté à vos besoins.

**N'hésitez pas à demander conseil à votre pharmacien.**

## AGE D'OR SERVICES

1<sup>er</sup> réseau privé de services à la personne depuis 1991  
aide et maintien à domicile



- Assistance aux personnes dépendantes
- Assistance aux personnes handicapées
- Retour d'hospitalisation
- Garde à domicile jour, nuit et week end
- Aide à la mobilité : véhiculée ou au bras
- Portage de repas
- Teleassistance
- Aide ménagère
- Dame de compagnie
- Livraison de courses
- Bricolage/Jardinage
- Assistance administrative
- Assistance informatique



Une présence active à vos côtés

1 rue Gambrinus 67190 MUTZIG - Tél. : 03 88 97 83 86 obernaï@agedorservices.com

# La rééducation fonctionnelle

**Votre kinésithérapeute vous accompagne tout au long de votre vie pour prévenir, réduire ou compenser les déficiences du corps, afin d'optimiser votre forme physique et/ou de minimiser le handicap.**

Le kiné intervient dans les différents domaines, par le massage, la physiothérapie et la rééducation. Après une blessure et dans le cadre d'une intervention chirurgicale, il vous aide, entre autres, à calmer la douleur, à récupérer liberté de mouvement, force et réflexes, et à prévenir la récurrence. Le kiné prend en charge les maladies rhumatismales. Il détecte les troubles de la posture, les déséquilibres du corps, vous aide à y remédier, trouve des solutions pour calmer la douleur et pour éviter toute aggravation.

Votre kiné vous accompagne également dans les affections neurologiques tels que l'hémiplégie, la maladie de Parkinson, la sclérose en plaques..., les affections respiratoires tels que la bronchite ou l'asthme..., ou les affections sphinctériennes tels que l'incontinence urinaire...

Le kiné aide les personnes âgées ou en situation de handicap à conserver leur autonomie, grâce à un suivi régulier.

La prévention des chutes fait partie intégrante du travail quotidien du kinésithérapeute. Le kiné détecte de façon précoce les troubles pouvant conduire à la chute, propose des exercices visant à rétablir la force, l'équilibre, la vigilance, et accompagne la personne ayant chuté dans sa convalescence de façon à retrouver une autonomie et à prévenir la récurrence.

Votre kinésithérapeute est aussi votre partenaire de remise en forme : il vous conseille dans votre pratique sportive et professionnelle, afin de préserver votre corps et d'en profiter plus longtemps. Il est soumis au secret professionnel, et vous pouvez à ce titre lui confier vos soucis de santé en toute confiance. Il saura vous conseiller et vous orienter.



## Gérard Eckert • Traiteur • Maître Cuisinier de France



Portage de repas  
à domicile

Cuisine à domicile

Mariages

Communions

Paniers repas



16 rue d'Obernai 67120 Dorlisheim  
Tél. : 03 88 97 53 19  
contact@gerardeckert-traiteur.fr

[www.gerardeckert-traiteur.fr](http://www.gerardeckert-traiteur.fr)



AGEM ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

**L'assistance administrative qui vous simplifie la vie !**

2 rue de l'Église - 67530 BOERSCH  
Tél. 0 388 481 555 - Port. 0 616 104 508  
marc.hoffmann@agem2a.fr

**Expert-comptable & Expert en gestion de patrimoine**

**La santé à domicile**

# Hospitalisation à domicile



## SSIAD

Le S.S.I.A.D. réalise les soins infirmiers de la manière suivante : les soins d'hygiène (toilettes, douches...) les surveillances des paramètres vitaux (température, tension, état cutané, douleur...) l'aide à la mobilisation (transfert du lit au fauteuil...) sont réalisés par les aides-soignantes salariées du service.

Les soins techniques telles que piqûres, pansements... sont réalisés par l'infirmière libérale ayant signé une convention avec le SSIAD et choisie par l'usager.

L'équipe spécialisée Alzheimer (ESA) propose 15 séances par an de réhabilitation et d'accompagnement au domicile de l'usager. Ces séances sont réalisées par l'ergothérapeute et les assistants de soins en gériologie.

### ➔ SSIAD de MOLSHEIM

Hôpital de Molsheim  
5 Cours des Chartreux  
67120 Molsheim  
☎ 03 88 49 71 90

## HAD : LE SERVICE D'HOSPITALISATION A DOMICILE DE SCHIRMECK

L'HAD de Schirmeck est une structure favorisant le maintien à domicile ou le retour précoce à domicile de patients nécessitant encore des soins lourds et complexes, tels que pansements compliqués, perfusions en continu, ajustement de traitements contre la douleur, en particulier par pompe à morphine, surveillance particulière en fin de vie, surveillance de patients trachéotomisés... Il met en place ses compétences en matière de soins, sa logistique par l'apport de matériel de pansement, de nutrition et de réalimentation, de perfusion...

Outre son personnel propre, il fait appel aux libéraux de la santé du secteur, dans le respect du libre choix du malade, permettant ainsi à celui-ci d'être soigné par son médecin, son infirmier, son kiné..., lorsque sa maladie s'aggrave ou se complique, et lui évitant bien souvent une hospitalisation.

L'HAD assure en outre une écoute 24h/24, par la mise à disposition d'un numéro d'appel, facteur de sécurisation pour le patient, la famille, et les professionnels de santé intervenant auprès du malade. L'HAD est pour nous, professionnels libéraux, un apport utile dans le cadre du maintien à domicile.

### ➔ HAD de SCHIRMECK

Clinique Saint Luc - 10 rue des Forges  
67130 Schirmeck ☎ 03 88 47 41 99

## Aides au maintien à domicile



**Les services à la personne** Une gamme complète de services sont proposés : aide à domicile pour le ménage, repassage, aide aux courses, téléassistance, aide à la préparation des repas, travaux de jardinage...

### SUR LE SECTEUR :

- ➔ ABRAPA ☎ 03.88 38.65 16
- ➔ AGE D'OR SERVICES ☎ 03 88 97 83 86
- ➔ AGEO ALSACE ☎ 03 88 16 36 54
- ➔ MILLEPATTE ☎ 03 88 87 18 32
- ➔ SERVIR PRO ☎ 03 88 47 94 00

Les autres services à la personne et aides au maintien à domicile sont répertoriés pages suivantes...



## 1000 services 67 - MILLEPATTE

### Services à la personne

Aide à domicile pour personnes dépendantes ou handicapées  
Aide ménagère, préparation repas  
Garde d'enfants  
Retour d'hospitalisation



9 rue des capucins - 67120 Molsheim - 03 88 87 18 32 - [www.millepatte.com](http://www.millepatte.com)

# Aides au maintien à domicile

## La Téléalarme

Le système de téléalarme se compose d'un petit médaillon émetteur porté autour du cou ou au poignet, qui permet de déclencher un dispositif d'alarme. Une simple pression sur le bouton d'appel alerte directement, 24h/24, un centre d'écoute.

En cas de besoin, ce centre fera intervenir, soit la ou les personnes de votre choix que vous aurez pris soin de lui indiquer (telles qu'un membre de votre famille ou un voisin), soit un service de secours (médecin ou pompiers).

Les utilisateurs de ce service règlent un forfait mensuel d'abonnement auquel le Conseil Départemental ou certaines caisses de retraite ou assurances peuvent contribuer selon vos contrats ou votre situation.

Ce système est un moyen de sécuriser le maintien à domicile. Localement ce service est rendu par :

➔ **SERVIR PRO** : assistance aux personnes isolées et/ou âgées à Molsheim

☎ 03 88 47 94 00

➔ **ABRAPA** : 6 rue Notre Dame à Molsheim

☎ 03 88 38 65 16

## ESPAS - Espace Accueil Senior

L'ESPAS est une structure de proximité, d'information et d'orientation unique et gratuite pour les séniors et leur entourage.

**L'ESPAS informe, oriente les personnes âgées vers les aides et services dont elles ont besoin.**

Au service des aidants familiaux et de tous les professionnels intervenant dans le domaine gérontologique, l'ESPAS organise des réunions d'information, favorise les échanges et le partage des expériences.

Il propose des cycles de formations aux aidants familiaux. Il mobilise et coordonne les intervenants afin de proposer aux séniors des solutions adaptées à leurs besoins en fonction de la situation spécifique de chaque personne.

➔ **Le plus proche**

• **ESPAS à MOLSHEIM**

16b rue Gaston Romazzotti  
67120 Molsheim

☎ 03 68 33 87 44



## Les professionnels de l'aide et des services à la personne à vos côtés...



- ➔ Aide à la personne
- ➔ Entretien du logement et du linge
- ➔ Portage de Repas
- ➔ Transport Accompagné
- ➔ Télésistance « Bip Tranquille »

**Votre Antenne de proximité : Molsheim**

Centre Socio-Culturel - 6 rue Notre Dame - 67120 MOLSHEIM  
**03 88 38 65 16 - www.abrapa.asso.fr**

# Accueil et hébergement intermédiaire

Il existe différentes formes d'hébergement intermédiaire pour personnes âgées et/ou dépendantes. Des réponses adaptées à chaque situation particulière peuvent être trouvées à proximité.

## L'accueil de jour

### L'accueil de jour

Il permet d'accueillir et de prendre en charge, durant une ou plusieurs journées par semaine, une personne dépendante de type maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés. Il permet de réaliser un bilan ou une évaluation des troubles de la mémoire ou des troubles psychologiques, de proposer des activités de stimulation de la mémoire et du maintien d'une certaine autonomie, des ateliers mémoire... Il permet aussi à la famille de « souffler » un jour. Participation dans le cadre de l'APA, hormis les transports.

#### ➔ Maison de retraite SAREPTA

4 rue Luther, 67120 Dorlisheim

☎ 03 88 47 94 30

Capacité d'accueil : 14 personnes.

#### L'hôpital de jour

Il permet un accueil à la journée avec possibilité de réaliser un bilan mémoire. Il existe des ateliers mémoire. Il permet à la famille de « souffler ». Le coût est pris en charge par l'assurance maladie.

#### ➔ Hôpital de Molsheim

5 cour des Chartreux, 67120 Molsheim

☎ 03 88 49 70 70

Capacité d'accueil : 7 personnes.

## Les hébergements

### L'hébergement temporaire

L'hébergement temporaire est une alternative permettant aux familles de « souffler ». La durée de séjour est limitée dans le temps. La prise en charge peut se faire partiellement par le biais de l'APA.

#### ➔ Maison de retraite SAREPTA

4 rue Luther, 67120 Dorlisheim ☎ 03 88 47 94 30

Capacité : 1 lit EHPAD - 6 lits Alzheimer.

### Les services de moyen séjour ou services de soins de suite

L'admission fait généralement suite à une hospitalisation, avant un retour à domicile. Elle peut aussi faire suite à une demande du médecin traitant lorsqu'un bilan ou une surveillance s'impose. Prise en charge par l'assurance maladie.

#### ➔ Hôpital de Molsheim : 5 cour des Chartreux,

67120 Molsheim ☎ 03.88.49.70.70.

Capacité : 30 lits.

#### ➔ Hôpital de Rosheim : 14, rue du Général de

Gaule, 67560 Rosheim ☎ 03.88.50.40.50.

Capacité : 20 lits dont 2 lits identifiés soins palliatifs.

### Les services de long séjour ou unités de soins médico-techniques importants (SMTI)

Accueil définitif de personnes dépendantes, le plus souvent alitées, nécessitant des soins lourds. Prise en charge partielle par l'assurance maladie.

#### ➔ Hôpital de Molsheim

5 cour des Chartreux, 67120 Molsheim

☎ 03 88 49 70 70

Capacité : 54 lits.

### L'hébergement permanent en EHPAD\* anciennement : maison de retraite

Concerne les personnes âgées de plus de 60 ans, présentant une certaine dépendance. Hébergement à la charge de la personne, les soins pris en charge par l'assurance maladie, la dépendance par l'APA en établissement.

#### ➔ Maison de retraite Marie Roberta

4 rue de l'Hôpital - 67870 Bischoffsheim

☎ 03 88 50 41 13 - Capacité : 44 lits.

#### ➔ Maison de retraite SAREPTA

4 rue Luther, 67120 Dorlisheim

☎ 03 88 47 94 30 - Capacité : 92 lits.

#### ➔ Hôpital de Molsheim

5 cour des Chartreux, 67120 Molsheim

☎ 03 88 49 70 70 - Capacité : 78 lits.

#### ➔ Maison de retraite du Krummbruechel

51 rue de Dachstein 67120 Molsheim

☎ 03 88 49 77 30 - Capacité : 44 lits.

#### ➔ Maison de retraite Marquaire de Mutzig

7 rue de l'hôpital, 67190 Mutzig

☎ 03 88 38 13 76 - Capacité : 102 lits.

#### ➔ Hôpital de Rosheim :

14 rue du Général de Gaule 67560 Rosheim

☎ 03 88 50.40 50 - Capacité : 90 lits.

### Les unités Alzheimer

Accueil en unité sécurisée au sein d'un EHPAD de personnes souffrant de maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées.

#### ➔ Maison de retraite SAREPTA

4 rue Luther, 67120 Dorlisheim ☎ 03 88 47 94 30

Capacité : 24 lits en hébergement permanent.  
et 7 lits d'hébergement temporaire.

#### ➔ Maison de retraite du Krummbruechel

51 rue de Dachstein 67120 Molsheim

☎ 03 88 49 77 30 - Capacité : 16 lits.

#### ➔ Maison de retraite Marquaire de Mutzig

7 rue de l'hôpital, 67190 Mutzig

☎ 03 88 38 13 76

Capacité : 16 lits en hébergement permanent.

\* EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

# Les aides au maintien à domicile

NOTA : Ce guide vous est offert par les membres de votre GEF grâce à la participation des annonceurs, dont les coordonnées complètes figurent dans cet ouvrage. Tous les artisans, commerçants, indépendants, entreprises du secteur ne sont pas cités dans cette publication.

## ACCOMPAGNEMENT EXTERIEUR

**AGE D'OR SERVICES SARL** **VOIR PAGE 6** 1 rue Gambrinus - 67190 MUTZIG

☎ 03 88 97 83 86 📞 06 62 37 08 46 ✉ obernai@agedorservices.com www.agedorservices.com

**ABRAPA** **VOIR PAGE 9** 6 rue Notre Dame - 67120 MOLSHEIM

☎ 03 88 38 65 16 ✉ ant.molsheim@abrapa.asso.fr

Visites médicales, Aide aux courses

**SERVIR PRO** **VOIR AU DOS** 1 chemin de Dorlisheim - 67129 MOLSHEIM

☎ 03 88 47 94 00 FAX 03 88 38 23 50 ✉ contact@servirplus.com www.servirplus.com

Visites médicales, Aide aux courses

## AGENCE DE COMMUNICATION

**bleu comm...** **VOIR PAGE 34** 6 rue du Bubenstein 67310 WASELONNE

☎ 03 88 22 00 77 📞 06 88 30 34 45 ✉ agence@bleucomm.fr www.bleucomm.fr

Conseil en communication - Création Print - Création de sites internet - Marketing - relation presse

EDITEUR DE PROXI SANTE Rosheim Molsheim Mutzig et Wasselonne Marlenheim

## AIDANT FAMILLES

**RIVAGE - CENTRE ALSACE** 6 route de Bergheim Allée Alfred Kastler 67600 SELESTAT

☎ 03 88 82 09 64 rivage@apa.asso.fr

Conseille et oriente les aidants familiaux...

## AIDE AU MAINTIEN A DOMICILE

«1000 SERVICES 67 - Enseigne MILLEPATTE» 9 rue des Capucins - 67120 MOLSHEIM

☎ 03 88 87 18 32 **VOIR PAGE 8**

**AGEO ALSACE** **VOIR PAGE 35** 4 rue de la Source - 67120 MOLSHEIM

☎ 03 88 16 36 54 ☎ 03 69 31 42 73 ☎ 06 12 89 71 48 ✉ c.zorn@ageo-alsace.fr www.ageo-alsace.fr

**AGE D'OR SERVICES SARL** **VOIR PAGE 6** 1 rue Gambrinus - 67190 MUTZIG

☎ 03 88 97 83 86 📞 06 62 37 08 46 ✉ obernai@agedorservices.com www.agedorservices.com

**ABRAPA** **VOIR PAGE 9** 6 rue Notre Dame - 67120 MOLSHEIM

☎ 03 88 38 65 16 ✉ ant.molsheim@abrapa.asso.fr

**SERVIR PRO** **VOIR AU DOS** 1 chemin de Dorlisheim - 67120 MOLSHEIM

☎ 03 88 47 94 00 FAX 03 88 38 23 50 ✉ contact@servirplus.com www.servirplus.com

## AMBULANCIER

**BOCK** - Ambulances VSL Taxis - Pompes Funèbres 20 av. du Gén de Gaulle - 67190 MUTZIG

☎ 03 88 38 13 19 **VOIR COUV DOS** ✉ bock.atpf@gmail.com www.bock-pompes-funebres.fr

## ASS.AIDE HANDICAP

**F M H** 18b Place Broglie - 67000 STRASBOURG

☎ 03 88 36 81 06

## ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

**AGE D'OR SERVICES SARL** **VOIR PAGE 6** 1 rue Gambrinus - 67190 MUTZIG

☎ 03 88 97 83 86 📞 06 62 37 08 46 ✉ obernai@agedorservices.com www.agedorservices.com

**AGEO ALSACE** **VOIR PAGE 35** 4 rue de la Source - 67120 MOLSHEIM

☎ 03 88 16 36 54 📞 06 12 89 71 48 ✉ c.zorn@ageo-alsace.fr www.ageo-alsace.fr

**AGEM EXPERTISE** **Marc HOFFMANN** 2 rue de l'Eglise - 67530 BOERSCH

☎ 03 88 48 15 55 FAX 03 88 481 307 📞 06 16 104 508 ✉ marc.hoffmann@online.ms

**SERVIR PRO** **VOIR AU DOS** 1 chemin de Dorlisheim - 67120 MOLSHEIM

☎ 03 88 47 94 00 FAX 03 88 38 23 50 ✉ contact@servirplus.com www.servirplus.com

Ménage repassage ...

# les aides au maintien à domicile

## ASSURANCES

### AXA ASSURANCES - Jean-Luc SCHICKELE

☎ 03 88 38 08 05

Santé, prévoyance, obsèques seniors et dépendance

45 rue du mal foch BP 21 - 67190 MUTZIG

✉ agence.schickele@axa.fr www.axa.fr

**VOIR PAGE 30**

## BANQUE

### BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE

☎ 03 69 73 91 10

**VOIR AU DOS**

24 rue de Strasbourg - 67120 MOLSHEIM

www.alsace.banquepopulaire.fr

### CREDIT MUTUEL **VOIR PAGE 3**

☎ 0820 820 642

28 rue Principale - 67870 BISCHOFFSHEIM

www.creditmutuel.fr

### CREDIT MUTUEL CCM Région Molsheim

☎ 0820 09 55 68

**VOIR PAGE 3**

26 Place de l'Hôtel de Ville CS 99101 67220 Molsheim

www.creditmutuel.fr

## BANQUE AGENCE DES PROS DE LA SANTE

### CREDIT MUTUEL DES PRO. DE LA SANTE 67

☎ 03 88 12 04 70

10 Avenue Mendès France - FUTURA - 67300 SCHILTIGHEIM

01910@creditmutuel.fr www.cmps.creditmutuel.fr

## BASSE VISION

### OPTIC 2000 RUYSELAAR **VOIR PAGE 2**

☎ 03 88 38 12 17 FAX 03 88 38 46 08

LOUPE TELE-AGRANDISSEUR

21 Place de l'Hôtel de Ville - 67120 MOLSHEIM

✉ optic2000molsheim@gmail.com www.optic2000.com

## BRICOLAGE

### AGE D'OR SERVICES SARL **VOIR PAGE 6**

☎ 03 88 97 83 86 ☎ 06 62 37 08 46

✉ obernai@agedorservices.com www.agedorservices.com

1 rue Gambrinus - 67190 MUTZIG

### SERVIR **VOIR AU DOS**

☎ 03 88 47 94 00 FAX 03 88 38 23 50

MENAGE REPASSAGE ....

1 Chemin de Dorlisheim - 67120 MOLSHEIM

✉ contact@servirplus.com www.servirplus.com

## CHIROPRACTEUR

### BÉNÉDICTE STOEHR CHIROPRACTEUR

☎ 03 88 47 30 65

Diplômée de l'IFEC (Paris) Soins pour Adultes, Enfants, nourrissons et femmes enceintes.

Consultations sur rendez-vous.

9 a Avenue Clémenceau - 67560 ROSHEIM

www.cabinet-chiro.fr

## CINEMA - CINE SENS

### CINEMA DU TREFLE

☎ 03 90 40 44 50

Zone Activité du Trèfle DORLISHEIM - 67125 MOLSHEIM

✉ cinema@letreflemolsheim.com www.cinemadutrefle.com

✉ contact@cinemadifference.com www.cinemadifference.com

Accès Handicapées toutes les salles/Audio Description / sous-titres

Adaptation aux publics malentendant ou malvoyant

## COIFFURE

### COIFFURE LUTTMANN **VOIR PAGE 27**

☎ 03 88 48 09 00

77 rue du Général de Gaulle - 67560 ROSHEIM

marc.luttmann@wanadoo.fr marc-luttmann.com

## COLLECTE ET LIVRAISON LINGE

### AGE D'OR SERVICES SARL **VOIR PAGE 6**

☎ 03 88 97 83 86 ☎ 06 62 37 08 46

✉ obernai@agedorservices.com www.agedorservices.com

1 Rue Gambrinus - 67190 MUTZIG

### AGEO ALSACE **VOIR PAGE 35**

☎ 03 88 16 36 54 FAX 03 69 31 42 73

☎ 06 12 89 71 48 ✉ c.zorn@ageo-alsace.fr www.ageo-alsace.fr

4 Rue de la Source - 67120 MOLSHEIM

## CONSEIL PATRIMONIAL

### AGEM CONSEIL PATRIMOINE **VOIR PAGE 7**

☎ 03 88 48 15 55 FAX 03 88 481 307 ☎ 0616 104 508

2 rue de l'Église - 67530 BOERSCH

✉ marc.hoffmann@online.ms www.agemexpertise.fr

CONSEIL ADMINISTRATIF CONSEIL PATRIMONIAL.

## EDITION PROXI-SANTE

**LAURENT GASSMANN** **VOIR PAGE 23** 14 Rue du 21 Novembre - 67440 SINGRIST SOMMERAU  
☎ 0388 714 439 0388 714 771 📠 0608 004 439 ✉ gassmann.l@wanadoo.fr www.gklfaire.eu  
PUBLICITE DANS LE PROCHAIN ANNUAIRE PROXI SANTE 2017 - PAYS DE LA MOSSIG CONSULTEZ MOI

## EXPERT COMPTABLE

**AGEM EXPERTISE** **Marc HOFFMANN** **VOIR PAGE 7** 2 rue de l'Eglise - 67530 BOERSCH  
☎ 03 88 48 15 55 03 88 481 307 ☎ 06 16 104 508 ✉ marc.hoffmann@online.ms  
CONSEIL PATRIMONIAL

## EXPERT EN RÉÉDUCATION ALIMENTAIRE

**NATUR HOUSE** 6 rue de Saverne - 67120 MOLSHEIM  
☎ 03 88 04 15 67

## FLEURISTE

**A FLEUR DE PEAU** **VOIR PAGE 26** 46 rue du Général de Gaulle - 67560 ROSHEIM  
☎ 03 88 504 292 www.afleurdepeau-shop.com  
Livraison à domicile

## FORMATION MÉTIERS SERVICES À LA PERSONNE

**LYCEE PRIVÉ SCHATTENMANN** **VOIR PAGE 5** 88 grand'rue - 67330 BOUXWILLER  
☎ 03 88 707 064 contact@lycee-schattenmann.org www.lycee-schattenmann.org

## GARDE D'ENFANTS

**1000 SERVICES 67 - Enseigne MILLEPATTE** 9 rue des Capucins - 67120 MOLSHEIM  
☎ 03 88 87 18 32 **VOIR PAGE 8**

**AGEO ALSACE** **VOIR PAGE 35** 4 Rue de la Source - 67120 MOLSHEIM  
☎ 03 88 16 36 54 📠 06 12 89 71 48 ✉ c.zorn@ageo-alsace.fr www.ageo-alsace.fr

## HANDICAP

**CENTRE D'EXPOSITION PERMANENTE CEP** 2 Evariste Gallois - 67801 ECKBOLSHEIM  
☎ 03 88 21 15 29 **VOIR PAGE 21** www.cep-cicat.com

## HOSPITALISATION À DOMICILE

**H.A.D. GROUPE ST. VINCENT** 107 Grand'Rue - 67133 SCHIRMECK  
☎ 03 88 47 41 99

## IMPRIMERIE

**IMPRIMERIE KOCHER** **VOIR PAGE 33** 4 rue Jean Mentelin - 67560 ROSHEIM  
☎ 0388 502 609 FAX 03 88 507 478 ✉ info@imprimeriekocher.fr www.imprimeriekocher.fr

## JARDINAGE

**AGE D'OR SERVICES SARL** **VOIR PAGE 6** 1 Rue Gambirinus - 67190 MUTZIG  
☎ 03 88 97 83 86 📠 06 62 37 08 46 ✉ obernal@agedorservices.com www.agedorservices.com

**SERVIR** **VOIR AU DOS** 1 chemin de Dorlisheim - 67129 MOLSHEIM  
☎ 03 88 47 94 00 FAX 03 88 38 23 50 ✉ contact@servirplus.com www.servirplus.com  
MENAGE REPASSAGE ....

## LENTILLES

**OPTIC 2000 RUYSELAAR** **VOIR PAGE 2** 21 Place de l'Hôtel de ville - 67120 MOLSHEIM  
☎ 03 88 38 12 17 FAX 03 88 38 46 08 ✉ optic2000molsheim@gmail.com www.optic2000.com  
AIDE A LA MANIPULATION

## MAGASIN ALIMENTAIRE

**8 A HUIT** **VOIR PAGE 24** 9 Place de l'Hôtel de Ville - 67120 MOLSHEIM  
☎ 03 88 47 80 57  
LIVRAISON A DOMICILE SUR DEMANDE

# les aides au maintien à domicile

## MALTRAITANCE SENIOR

ASS. ALMA

☎ 03 88 76 79 88

BP 165 - 67000 STRASBOURG CEDEX 1

## MATERIEL MEDICAL

MOLSHEIM ORTHOPÉDIE SERVICE

☎ 03 88 38 02 30 FAX 03 88 38 02 30

26 route de DACHSTEIN - BP 79 - 67120 MOLSHEIM CX

**VOIR PAGE 2**

✉ molsheim.orthopedie@orange.fr

## MONUMENTS FUNERAIRES

ETS TOUCHEMANN

31 rue de la gare - 67130 RUSS

## NETTOYAGE D'ENTREPRISES

SERVIR **VOIR AU DOS**

☎ 03 88 47 94 00 FAX 03 88 38 23 50

1 chemin de DORLSHEIM - 67129 MOLSHEIM

✉ contact@servirplus.com www.servirplus.com

AIDE AU MAINTIEN A DOMICILE

## NUTRITION MEDICALE

NESTLÉ HEALTH SCIENCE FRANCE **VOIR PAGE 21**

7 boulevard Pierre Carle BP 940 - NOISIEL

☎ 0811 813 813

Pour plus d'informations, veuillez contacter le service consommateur 08 11 813 813.

## OPTICIEN

ALAIN AFFLELOU - OPTIQUE MM

☎ 03 88 04 58 58

36 A place de l'Hôtel de Ville - 67120 MOLSHEIM

✉ optiquemm@wanadoo.fr

PIERRE L'OPTICIEN

☎ 03 88 48 07 06

100 rue du Général De Gaulle - 67560 ROSHEIM

✉ contact@pierreopticien.com www.pierreopticien.com

LENTILLES LUNETTE DE TIR VERRES SUR MESURE GAMME BABY GRAND CHOIX DE PRODUITS FRANCAIS !

OPTIC 2000 RUYSELAAR **VOIR PAGE 2**

21 Place de l'Hôtel de ville - 67120 MOLSHEIM

☎ 03 88 38 12 17 FAX 03 88 38 46 08

✉ optic2000molsheim@gmail.com www.optic2000.com

2ième paire à partir de 1€ - Livraison à Domicile sur demande.

## ORTHOPEDIE

ORTHOPEDIE ESSIG MATHIS

☎ 03 88 08 90 38

4 Rue des Boulangers - 67140 BARR

## PERRUQUES

COIFFURE LUTTMANN **VOIR PAGE 27**

☎ 03 88 48 09 00

77 rue du Général de Gaulle - 67560 ROSHEIM

marc.luttmann@wanadoo.fr www.marc-luttmann.com

## PHARMACIE **VOIR PAGE 35**

PHARMACIE DE LA ROSE

☎ 03 88 50 41 39

78 rue de Général de Gaulle - 67560 ROSHEIM

✉ pharmacie.rosheim@gmail.com

PHARMACIE DE LA VIERGE

☎ 03 88 47 97 97

23 pl. de l' Hôtel de Ville - 67120 MOLSHEIM

✉ pharmaciedelavierge@wanadoo.fr

PHARMACIE DE LA VILLE

☎ 03 88 38 14 38

2 rue de Saverne - 67120 MOLSHEIM

✉ delaville.pharmacie@offisecure.com

PHARMACIE DES ROHAN

☎ 03 88 38 01 38

C.C.Les Brasseurs 2 rue Mattfeld - 67190 MUTZIG

✉ rohan.pharma@hotmail.fr

PHARMACIE DU CENTRE

☎ 03 88 38 13 14

48 rue du Mal Foch - 67190 MUTZIG

✉ pharmacie.edel@orange.fr

PHARMACIE ERCOLANO

☎ 03 88 38 46 97

49 Grand'Rue - 67120 DORLSHEIM

✉ pharma.dorlisheim@wanadoo.fr

Pharmacie KARLE

☎ 03 88 96 09 40

16b rue Principale - 67120 ERNOLSHEIM SUR BRUCHE

✉ pharmacie.karle@perso.alliadis.net

## POMPES FUNÈBRES

BAILLY MENUISERIE Pompes Funèbres

4 pl du marché - 67120 MOLSHEIM

**BOCK - Ambulances VSL Taxis - Pompes Funèbres**

20 Avenue du Gén de Gaulle - 67190 MUTZIG

☎ 03 88 38 13 19

**VOIR AU DOS**

✉ bock.atpf@gmail.com www.bock-pompes-funebres.fr

## PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

**ABRAPA** **VOIR PAGE 9**

☎ 03 88 38 65 16

6 rue Notre Dame - 67120 MOLSHEIM

ant.molsheim@abrapa.asso.fr

**AGE D'OR SERVICES SARL** **VOIR PAGE 6**

☎ 03 88 97 83 86 ☎ 06 62 37 08 46

✉ obernai@agedorservices.com www.agedorservices.com

1 Rue Gambrinus - 67190 MUTZIG

**AGEO ALSACE** **VOIR PAGE 35**

☎ 03 88 16 36 54 ☎ 06 12 89 71 48

4 Rue de la Source 67120 MOLSHEIM

✉ c.zorn@ageo-alsace.fr www.ageo-alsace.fr

**BOUCHERIE FISHER KIENTZI**

☎ 03 88 38 13 31

32 Rue du Maréchal Foch - 67150 MUTZIG

**G TRAITEUR** **VOIR PAGE 7**

☎ 03 88 97 53 19

✉ gerard.eckert1963@gmail.com www.gerardeckert-traiteur.fr

16 rue d'Obernai - 67120 Dorlisheim

**SERVIR PRO** **VOIR AU DOS**

☎ 03 88 47 94 00 FAX 03 88 38 23 50

1 CHEMIN de DORLISHEIM - 67129 MOLSHEIM

✉ contact@servirplus.com www.servirplus.com

LIVRAISON OU RÉALISATION SUR PLACE

**STEAK ET COMPAGNIE** **VOIR PAGE 17**

☎ 03 88 38 13 25 ✉

68 rue du mal foch - 67190 MUTZIG  
✉ steaketcompagnie@orange.fr steak-et-compagnie.com

## PRESSING

**PRESSING LE LAGON BLEU**

☎ 06 43 38 80 41

7 rue des Capucins - 67120 MOLSHEIM

## SENIOR

**ATOUT AGE ALSACE - MSA SERVICES**

03 89 20 79 43

www.pourbienvieillir.fr

9 Rue de Guebwiller - 68023 COLMAR

**C O D E R P A**

☎ 03 88 65 20 00

Cité administrative - 1028F - 67070 STRASBOURG CX

**OPTIC 2000 RUYSELAAR** **VOIR PAGE 2**

☎ 03 88 38 12 17 FAX 03 88 38 46 08

✉ optic2000molsheim@gmail.com www.optic2000.com

21 Place de l'Hôtel de Ville - 67120 MOLSHEIM

Une personne se déplace à domicile, en maison de retraite, ou en milieu hospitalier sur simple demande.

## SERVICES A LA PERSONNE

**1000 SERVICES 67 - Enseigne MILLEPATTE**

☎ 03 88 87 18 32

**VOIR PAGE 8**

9 rue des Capucins - 67120 MOLSHEIM

✉ molsheim@millepatte.com www.millepatte.com

**ABRAPA** **VOIR PAGE 9**

☎ 03 88 38 65 16

6 rue Notre Dame - 67120 MOLSHEIM

✉ ant.molsheim@abrapa.asso.fr

**AGE D'OR SERVICES SARL** **VOIR PAGE 6**

☎ 03 88 97 83 86 ☎ 06 62 37 08 46

✉ obernai@agedorservices.com www.agedorservices.com

1 rue Gambrinus - 67190 MUTZIG

**AGEO ALSACE** **VOIR PAGE 35**

☎ 03 88 16 36 54 ☎ 06 12 89 71 48

4 Rue de la Source - 67120 MOLSHEIM

✉ c.zorn@ageo-alsace.fr www.ageo-alsace.fr

# ALAIN AFFLELOU

## MOLSHEIM

36 A, PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - TÉL. 03 88 04 58 58

www.alainafflelou.com

## SERVICES A LA PERSONNE

### COIFFURE LUTTMANN **VOIR PAGE 27**

☎ 03 88 480 900

77 rue du Général de Gaulle - 67560 ROSHEIM  
✉ marc.luttmann@wanadoo.fr marc-luttmann.com

### SERVIR PRO **VOIR AU DOS**

☎ 03 88 47 94 00 FAX 03 88 38 23 50  
MENAGE REPASSAGE ....

1 chemin de DORLISHEIM - 67129 MOLSHEIM  
✉ contact@servirplus.com www.servirplus.com

### SSIAD SPASAD ESA

☎ 03 88 49 71 90

5 cour des chartreux - 67125 MOLSHEIM  
www.hopital-molsheim.fr

Services de Soins Infirmiers à Domicile / Services Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile / Equipe Spécialisée Alzheimer

## SERVICES DE TRANSPORTS A LA DEMANDE

**AUTO COM** - 67120 MOLSHEIM

☎ 0810 00 27 07

**TRANS' CANTON** 86 b Place de la république 67560 ROSHEIM

☎ 0810 60 33 76

## SOCIAL

**UTAMS - ESPAS MOLSHEIM** 16 b rue gaston romazzotti - 67120 MOLSHEIM

☎ 03 68 33 87 44

## SOPHROLOGUE

**SOPHROLOGIE ET BIEN ETRE SPEHNER**

03 88 38 03 84

19 Rue des Fauvettes - 67120 AVOLSHEIM

## TAXI

**BOCK** - Ambulances VSL Taxis - Pompes Funèbres

☎ 03 88 38 13 19

**VOIR AU DOS**

20 Avenue du Gén de Gaulle - 67190 MUTZIG

✉ bock.atpf@gmail.com

www.bock-pompes-funebres.fr

## TELE ASSISTANCE

**ABRAPA**

03 88 38 65 16

6 Rue Notre Dame - 67120 MOLSHEIM

✉ ant.molsheim@abrapa.asso.fr

**AGE D'OR SERVICES SARL **VOIR PAGE 6****

☎ 03 88 97 83 86 ☎ 06 62 37 08 46

1 Rue Gambrinus - 67190 MUTZIG

✉ obernai@agedorservices.com www.agedorservices.com

**SERVIR PRO **VOIR AU DOS****

☎ 03 88 47 94 00 FAX 03 88 38 23 50

1 Chemin de DORLISHEIM - BP 29121 - 67129 MOLSHEIM CX

✉ contact@servirplus.com www.servirplus.com

## THALASSO

**STE DES BAINS DE SULZBAD**

☎ 03 88 47 99 25

1 Allée des Bains - 45 Le Canal - 67120 SOULTZ LES BAINS

## TRAITEUR

**BOUCHERIE FISHER KIENTZI**

☎ 03 88 38 13 31

32 Rue du Maréchal Foch - 67150 MUTZIG

**G. TRAITEUR **VOIR PAGE 7****

☎ 03 88 97 53 19

16 rue d'Obernai 67120 DORLISHEIM  
✉ gerard.eckert1963@gmail.com www.gerardeckert-traiteur.fr

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

**STEAK ET COMPAGNIE**

☎ 03 88 38 13 25

68 rue du mal foch - 67190 MUTZIG

✉ steaketcompagnie@orange.fr steak-et-compagnie.com

EN SAVOIR + [www.proxi-sante.org](http://www.proxi-sante.org)



Steak et Compagnie prépare pour vous, au quotidien, un plat du jour à emporter ou en livraison (entre 11h-12h30) à votre domicile ou sur votre lieu de travail.

lundi 07:30 - 12:30  
mardi 07:30 - 12:30 et 14:30 - 18:30  
mercredi 07:30 - 12:30  
jeudi 07:30 - 12:30 et 14:30 - 18:30  
vendredi 07:30 - 12:30 et 14:30 - 18:30  
samedi 07:30 - 14:30

68 rue du Maréchal Foch - 67190 Mutzig - ☎ 03 88 38 13 25

steaketcompagnie@orange.fr  
steak-et-compagnie.com



## AMBULANCIER

AMBULANCE SAINT VINCENT	4 rue du Gal Leclerc	67880 INNENHEIM	03 88 67 84 94
BOCK	20 Avenue du Gal de Gaulle	67190 MUTZIG	03 88 38 13 19

## AMBULANCIER NON MEMBRE

AMBULANCE NIEBEL	AMBULANCE VITALE	PAFFENHOFF HENG
------------------	------------------	-----------------

## CHIRURGIEN DENTISTE

WEIL Michel	11 rue du Muhlbach	67190 DINSHEIM SUR BRUCHE	03 88 50 16 50
BIETH Jean-Philippe	1 bis allée Carl	67120 MOLSHEIM	03 88 48 66 69
CALMANT Valérie	24 Route de Dachstein	67120 MOLSHEIM	03 88 38 53 32
COLMENERO Charline	1b allée Carl	67120 MOLSHEIM	03 88 38 15 55
HUEBER Véronique	18a avenue de la gare	67120 MOLSHEIM	03 88 38 33 34
SCHOHN Christophe	1 bis allée Carl	67120 MOLSHEIM	03 88 48 80 01
SONET Laurence	24 Route de Dachstein	67120 MOLSHEIM	03 88 38 53 32
SONET Michel	24 Route de Dachstein	67120 MOLSHEIM	03 88 38 53 32
SPEISSER Jean-Michel	7 Rue des Vosges	67120 MOLSHEIM	03 88 38 11 29
OFFERLE Jean-Luc	66 b Rue du Mal Foch	67190 MUTZIG	03 88 38 78 00

## CHIRURGIEN DENTISTE NON MEMBRE

BASS Yves	BAVOUX Julien	CAILLET Maud
CROUZET Bernard	CROUZET-SCHWEITZER Christine	CZUKOR Anne-Sophie
DA PENA Damian	FORESTI Christophe	GREGORI Laetitia
GRIMONT Muriel	GROSSMAN Charles	GROSSMAN-DERHY Laura
HOUVER Christophe	KLEIN Jean-Luc	LE MAP Christophe
MULLER Camille	NGUYEN HOANG Anne	NORTH Sandrine
OFFERLE Jean-Martin	PIERI LE VANNIER Anne-Claire	PLUVINAGE Michèle
PORTE Frédéric	REBOUL Françoise	RICK Charles
SALOMON Claude-Pierre	SCHISSELE Yves	SCHITTER Christian
VIVIN Philippe	VOEGEL Joël	WACH WEGBECHER Valérie
WEIL Michel		

## ORTHODONTISTE

MARTIN Eric	7 Allée Carl	67120 MOLSHEIM	03 88 38 53 30
MATERN Olivier	4 rue de la Boucherie	67120 MOLSHEIM	03 88 38 84 38
ROBERT Vincent	4 Rue de la Boucherie	67120 MOLSHEIM	03 88 38 84 38

## INFIRMIER(E) DIPLOMÉ(E) D'ÉTAT

BUCHERT Martine	9 impasse des Bains	67120 ALTORF	03 88 38 77 14
PIRES Marie-Claire	9 impasse des Bains	67120 ALTORF	03 88 38 77 14
VAUTRIN Virginie	14 rue de la Ganzweid	67120 ALTORF	06 70 16 09 20
KONRAD PFEIFFER Régine	2 rue principale	67870 BISCHOFFSHEIM	06 62 18 58 93
WEINMANN Jean Daniel	2 rue principale	67870 BISCHOFFSHEIM	06 45 67 68 36
MARC Emmanuelle	48 a rue Léon Kraenner	67120 DACHSTEIN	06 24 96 59 53
WIND Elise	50 rue Principale	67120 DACHSTEIN	03 69 06 86 43
BOEGLIN Céline	24 rue du Schienbenberg	67190 DINSHEIM SUR BRUCHE	06 99 21 67 74
GÉRARD Sylvie	24 Rue du Schiebenberg	67190 DINSHEIM SUR BRUCHE	06 99 21 67 74
PIERRE Hélène	24 rue du Schienbenberg	67190 DINSHEIM SUR BRUCHE	06 99 21 67 74
SCHNEIDER Christine	60 A Rue du Gal de Gaulle	67190 DINSHEIM SUR BRUCHE	06 61 41 11 56
TOUSSAINT Cécile	24 rue du Schienbenberg	67190 DINSHEIM SUR BRUCHE	06 99 21 67 74
ZAMBON Carine	22 Avenue du Gal de Gaulle	67190 MUTZIG	06 21 89 98 96
VIX Sandra	22 Avenue du Gal de Gaulle	67190 MUTZIG	06 81 97 47 09
SCHNEIDER MULLER Sylvie	14 Rue des Champs	67120 DORLSHEIM	03 88 38 47 70
BUZEA Anca	6a route de Dinsheim	67190 GRESSWILLER	06 26 51 42 61
KOLLER Valérie	21 Rue des Rochers	67190 GRESSWILLER	03 88 50 04 11
STAIQUILY Laurence	6a route de Dinsheim	67190 GRESSWILLER	06 26 51 42 61

DURET Julie	12 Rue Kellermann	67120 MOLSHEIM	03 88 38 01 89
FRIESS Laura	1b allée Carl	67120 MOLSHEIM	03 88 47 34 85
SPEHNER Elisabeth	12 Rue Kellermann	67120 MOLSHEIM	03 88 38 01 89
MAETZ Frédérique	22 Avenue du Gal de Gaulle	67190 MUTZIG	06 81 83 47 73
WICKERSHEIM Marie	5 rue des brasseurs	67190 MUTZIG	06 41 61 03 35
BOSERT TIPHINE Christine	5 rue de l'industrie	67560 ROSHEIM	06 46 86 53 45
PAULIN Martine	5 rue de l'industrie	67560 ROSHEIM	06 46 86 53 45
BAUMGARTEN Dominique	20 Rue du Fort	67120 SOULTZ LES BAINS	03 88 38 58 20
OTT Michel	20 Rue du Fort	67120 SOULTZ LES BAINS	03 88 38 58 20
METZGER Marie Laure	10 Rue des Vignes	67190 STILL	03 88 50 16 03

**INFIRMIER(E) DIPLOMÉ(E) D'ETAT NON MEMBRE**

BERNHARD Magali	DEBAYE Nadine	ETTER Aurel
FAUSSER Cinthia	FLEURETTE Isabelle	FRITSCH Dominique
GANGLOFF Brigitte	GASS Adrienne	GROSS Eliane
HAUSWALD Laurence	HENAF Sandra	HOMO Christine
JUNG Nadège	LAURENT Christine	LOUIS Dominique
MAGER Agnès	MANNE Henriette	MARCILLY ARVIS Geneviève
MEYER Nathalie	MULLER Pauline	PARISOT Stéphanie
PHILIPPE Catherine	SCHOTT Claudine	SCHOTT Claudine
WEBER Vanessa	WEINMANN Delphine	

**KINÉSITHÉRAPEUTE**

WOJCIK Agata	11 rue de la remise	67120 DACHSTEIN	03 88 04 90 26
GUTEDEL Joëlle	30 Grand Rue	67120 DORLSHEIM	03 88 38 44 02
IUNCKER CUCCHIETTI Michèle	16 rue des Lièvres	67120 ERNOLSHEIM S/ BRUCHE	06 26 97 20 30
LAUROT Anne Claire	22 Rue des Olives	67870 GRIESHEIM PRES MOLSHEIM	03 88 04 97 57
BONNAFOUSW Julien	9 rue Jean-Marie Lehn	67120 MOLSHEIM	03 88 38 06 07
BUTSCHA Yvan	9 rue Jean-Marie Lehn	67120 MOLSHEIM	03 88 38 06 07
COPET Thomas	9 rue Jean-Marie Lehn	67120 MOLSHEIM	03 88 38 06 07
DISTEL Alexandre	9 rue Jean-Marie Lehn	67120 MOLSHEIM	03 88 38 06 07
GSCHWIND Annick	8 b Allée Carl	67120 MOLSHEIM	03 88 38 27 16
KAES François	9 rue Jean-Marie Lehn	67120 MOLSHEIM	03 88 38 06 07
PERNET Pierre	8 b Allée Carl	67120 MOLSHEIM	03 88 38 27 16
THIERS Julie	9 rue Jean-Marie Lehn	67120 MOLSHEIM	03 88 38 06 07
VERY Lucie	10 avenue du Gal de Gaulle	67120 MOLSHEIM	03 88 95 48 80
DUMOULIN Michel	22 Avenue du Gal de Gaulle	67190 MUTZIG	03 88 38 23 96
FRISON Rémi	1 rue Antoine Wagner	67190 MUTZIG	03 88 38 86 82
EHRET Jérôme	39 rue Gal de Gaulle	67560 ROSHEIM	03 88 50 78 76
FROELIGER Nathalie	2 rue Gustave Klotz	67120 WOLXHEIM	03 88 04 85 77
GOEPP Marie-Elodie	2 rue Gustave Klotz	67120 WOLXHEIM	03 88 04 85 77

**KINÉSITHÉRAPEUTE NON MEMBRE**

ABRAHAM Benoît	ANDRES Cyrille	BECK Gilbert	BUTTNER Maëlle
DREYER François	ENGEL Andréa	KELHETTER Stéphanie	MARCK Bernard
MIROT Guillaume	MIROT Marie-Hélène	SCHWALD Jean Bernard	UHLRICH Muriel

**KINÉSITHÉRAPEUTE PÉDIATRIQUE**

SCHWEY BOHN Marion	211 rue de la gare	67190 HEILIGENBERG-GARE	03 88 18 97 16
--------------------	--------------------	-------------------------	----------------

**KINÉSITHÉRAPEUTE PÉDIATRIQUE NON MEMBRE**

GODON Sandrine
----------------



## LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES

### LABORATOIRE ANALYSEO - SITE EIMER

40 Avenue de la Gare 67120 MOLSHEIM 03 88 38 18 60

### LABORATOIRE DU CENTRE (BIO 67)

20 Rue de Saverne 67120 MOLSHEIM 03 88 38 11 11

### ABO LABO - GINTZ Michèle

22 Rue du 18 novembre 67190 MUTZIG 03 88 49 88 99

## MÉDECIN GÉNÉRALISTE

VOGEL Caroline 100 bis rue du Couvent 67120 DACHSTEIN 03 88 38 79 15

WILHELM Bertrand 2 Rue du Camp 67190 DINSHEIM SUR BRUCHE 03 88 50 05 87

HICKEL Jean Bernard 5 Allée Carl 67120 MOLSHEIM 03 88 38 11 37

HOUVER Béatrice 2 Rue Notre Dame 67120 MOLSHEIM 03 88 38 48 04

RADIG Pierre 15 rue du Mal FOCH 67120 MOLSHEIM 03 88 38 54 46

REMP Denis 2 Place de la Liberté 67120 MOLSHEIM 03 88 38 02 90

WITTEMER-VIDOT Laetitia 2 Rue Notre Dame 67120 MOLSHEIM 03 88 38 48 04

BINDEL Guy 36 Rue du Mal Foch 67190 MUTZIG 03 88 38 46 02

LIMBECK Yannick 36 Rue du Maréchal Foch 67190 MUTZIG 03 88 38 19 50

MARCHAL Lily Anne 61 Rue du Maréchal Foch 67190 MUTZIG 03 88 38 85 18

OURY-FIRDION Sophie 36 rue du Mal Foch 67190 MUTZIG 03 88 49 13 39

KUHN François 32 Rue Nouvelle 67560 ROSHEIM 03 88 48 00 80

## MÉDECIN GÉNÉRALISTE NON MEMBRE

AGBO Jean-Pierre

ARIA Laurence

BARTHEL Patrick

BERENBACH Sonia

BOWE Sandra

BUFFLER Frédéric

CLODY COOSHNA Jennyfer

COLIN Hervé

CORNET Céline

DEBECKER Thibaut

DURR Benoît

DURR François Xavier

ENGERER Eve

GALMICHE Alain

GERLINGER Emmanuel

GRIES Rémy

HECQUET Bertrand

KARCHER Jean-Pierre

KAUFFER Serge

KIENTZ Richard

KIRCHHOFF Dominique

KIRCHHOFF Martine

LAUSECKER Yves

MAIRE Didier

MELLE Daniel

MERKLEN Guy

PACE Etienne

PETER Roger

PFISTER Bernard

PFOHL Jacques

RICHARD-GEISSEL Aurélie

SPEISSER Odile-Anne

STREIFF Marc

STROH Caroline

VERON Clothilde

## MÉDECIN SPÉCIALISTE

### ANGIOLOGUE NON MEMBRE

BLUM Jean-François LONSDORFER Laurent

### CARDIOLOGUE

BOILA Simona 8b allée Carl 67120 MOLSHEIM 03 88 38 25 17

HEIMBURGER Jean-Paul 8b allée Carl 67120 MOLSHEIM 03 88 38 25 17

LATOUR Marie-Noëlle 8b allée Carl 67120 MOLSHEIM 03 88 38 25 17

### DERMATOLOGUE NON MEMBRE

PFEFFER Simone TOLEDO-MEYER Doralice

### GASTRO-ENTÉROLOGUE

UETTWILLER Hervé 2 rue St Joseph 67120 MOLSHEIM 03 88 38 46 67

FINCK Grégory

### GYNÉCOLOGUE NON MEMBRE

MACHU Jacques WOISARD GROS Marie Pierre

### OPHTALMOLOGUE NON MEMBRE

SZWARCBERG Jérôme



## ORL NON MEMBRE

DADASHI Raoul

## ORTHOPHONISTES

DUHAMEL GERLIER Marie-Laure	21 rue principale	67120 ALTORF	03 88 49 33 39
PARENT Noémie	5A rue des Perdreaux	67120 DUTTLENHEIM	03 67 08 96 79
DEBLOCK Valérie	29 Rue Saint-Georges	67120 MOLSHEIM	03 88 49 80 00
MEYER Emmanuelle	1 rue de l'église	67190 MUTZIG	03 88 38 35 48
ADAM UTSCH Barbara	121 rue du Gal de Gaulle	67560 ROSHEIM	03 88 48 07 59

## ORTHOPHONISTE NON MEMBRE

BECK-MONCOLLIN Corinne	BECKMANN Anaïs	LEDOUX-LE NY Florence
NONNENMACHER Françoise	STRECKER Laurence	VELSCHER Corinne
WALTER Léa	WESSBECHER Elsa	

## ORTHOPTISTE

BONEL Emilie	7 rue des capucins	67120 MOLSHEIM	03 88 16 25 10
--------------	--------------------	----------------	----------------

## OSTÉOPATHE

STEYER Julie	10 rue des cigognes	67120 MOLSHEIM	03 88 50 37 41
--------------	---------------------	----------------	----------------

## OSTÉOPATHE NON MEMBRE

BARTHELEMY Anne-Sophie	CAPRON Caroline	MACHU Christophe
POUILLE Céline	ROY Pierre	

## PNEUMOLOGUE

SCHINKEWITCH Philippe	14 d Allée Carl	67120 MOLSHEIM	03 88 38 55 10
PRIM Nathalie	14 d Allée Carl	67120 MOLSHEIM	03 88 38 55 10

## PSYCHIATRE NON MEMBRE

BLUM Michel	HUMMLER Roland	VENKATASAMY Daniel
-------------	----------------	--------------------

## PÉDIATRE NON MEMBRE

ABT NORD Catherine

## PÉDICURE - PODOLOGUE

TOURRES Péroline	2 rue de la Roselière	67120 AVOLSHEIM	06 58 07 15 74
JUCHS Mylène	9 rue des capucins	67120 MOLSHEIM	03 88 48 45 26
PELEGRIN FLAMENT Anne	2 Rue des Vergers	67120 MOLSHEIM	03 88 38 71 99
SPEHNER Hélène	53 rte des romains	67120 MOLSHEIM	03 88 38 18 00

## PÉDICURE - PODOLOGUE NON MEMBRE

COLLIN Cécile	WARTELLE Anne Laure
---------------	---------------------

## RADIOLOGUE

HECK Jérôme	10 Allée Carl	67120 MOLSHEIM	03 88 38 25 76
MARTZLOFF Philippe	10 Allée Carl	67120 MOLSHEIM	03 88 38 25 76
PETER Daniel	10 Allée Carl	67120 MOLSHEIM	03 88 38 25 76
PETER WOERLY Marie Pascale	10 Allée Carl	67120 MOLSHEIM	03 88 38 25 76
VINCLAIRE Laurent	10 Allée Carl	67120 MOLSHEIM	03 88 38 25 76

## RHUMATOLOGUE NON MEMBRE

EICHLER	Daniel
---------	--------

## SAGE-FEMME

REMIET Mélanie	1 bis allée Carl	67120 MOLSHEIM	03 69 31 66 78
ROPP LIMBECK Céline	1 Rue Wagner	67190 MUTZIG	06 32 34 89 54

## SAGE-FEMME NON MEMBRE

BRILLARD Armelle	TRABELSI Coralie
------------------	------------------



## PHARMACIEN

<b>PHARMACIE WANTZ</b>	WANTZ STÉPHANE	
172 rue du Gal de Gaulle	67190 DINSHEIM SUR BRUCHE	03 88 50 02 16
<b>PHARMACIE ERCOLANO</b>	ERCOLANO EVELYNE	
	49 Grand-Rue 67120 DORLISHEIM	03 88 38 46 97
<b>PHARMACIE KARLE</b>	KARLE JEAN CLAUDE	
16b rue Principale	67120 ERNOLSHEIM SUR BRUCHE	03 88 96 09 40
<b>PHARMACIE DE LA VIERGE</b>	HEINRICH DANIELÈ	
23 Place de l'Hôtel de Ville	67120 MOLSHEIM	03 88 47 97 97
<b>PHARMACIE DE LA VILLE</b>	VOLTZ FRANCIS - WACKERMANN ISABELLE	
2 Rue de Saverne	67120 MOLSHEIM	03 88 38 14 38
<b>PHARMACIE DES ROHAN</b>	KALK CLAIRE	
CC des brasseurs	67190 MUTZIG	03 88 38 01 38
<b>PHARMACIE DU CENTRE</b>	EDEL RÉGINE	
48 Rue du Maréchal Foch	67190 MUTZIG	03 88 38 13 14
<b>PHARMACIE DE LA ROSE</b>	Mme HAUTH et M. HENNIG	
78 rue du Gal de Gaulle	67560 ROSHEIM	03 88 50 41 39



# NestléHealthScience

Prenez conseil auprès de votre pharmacien de proximité

Pour plus d'informations, veuillez contacter le service consommateur : 0811 813 813

Nestlé Health Science France  
Nutrition médicale  
7, boulevard Pierre Carle  
77186 Noisiel  
[www.nestlehealthscience.fr](http://www.nestlehealthscience.fr)

## PHARMACIEN NON MEMBRE

<b>PHARMACIE DE LA BRUCHE</b>	DANO Jean à DUTTLENHEIM
<b>PHARMACIE DU BISCHENBERG</b>	REMY Paul-Etienne à BISCHOFFSHEIM
<b>PHARMACIE ERGERSHEIM</b>	POCHOT-ROUGE Marie-Catherine à ERGERSHEIM
<b>PHARMACIE TIETZ</b>	TIETZ Brigitte à SOULTZ LES BAINS

**INFO VITALE** : Vous **devez avoir constamment votre Carte Vitale avec vous** pour toute intervention d'un professionnel de santé.



Un **espace ouvert** à tous ceux qui sont sensibilisés à la réadaptation et à l'insertion de la personne handicapée ou âgée.

**Ecouter, conseiller et renseigner** afin de choisir un matériel adapté hors intérêt commercial.

**Concevoir, assister et conseiller** dans les domaines de l'**accessibilité** des personnes en situation de handicap, de vieillissement ou les professionnels du bâtiment.

**Former à la prévention des risques** liés aux activités en milieu professionnel et à l'accessibilité.



CEP CICAT  
2 rue Evariste Galois  
67201 ECKBOLSHEIM  
**Tél. 03 88 76 16 50**

Les professionnels de santé

# Le handicap

La loi du 11 février 2005 présente trois missions : elle garantit à la personne en situation de handicap le libre choix de son projet de vie grâce à la compensation des conséquences de son handicap ; elle place la personne en situation de handicap au coeur du dispositif mis en place ; elle lui permet une participation de fait à la vie sociale, autour du principe d'accessibilité généralisée. Se trouve en situation de handicap toute personne en limitation d'activité, ou restriction de participation à la vie en société en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques...d'un polyhandicap ou trouble de santé invalidant.

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) répond à ce besoin en étant le guichet unique d'accueil dont le but est de faciliter les démarches ainsi que les accès aux droits de la personne handicapée.



www.bas-rhin.fr

## Renseignements : UTAMS SUD

16b rue Gaston Romazzotti - 67120 Molsheim

➔ ☎ 03 68 33 89 00

Maison Départementale des Personnes Handicapées - MDPH  
6a rue du Verdon - 67100 Strasbourg

## Le CEP, un lieu de ressource accessible au public

Le CEP est un espace ouvert à tous ceux qui sont sensibilisés à la réadaptation et à l'insertion de la personne handicapée ou âgée.

Véritable lieu d'échange, le CEP s'adresse aussi bien aux personnes en perte d'autonomie et leur famille qu'à tous ceux qui sont sensibles au handicap et aux besoins qu'il engendre : personnels soignants, organismes de soins, organismes publics, fabricants et revendeurs d'appareils spécialisés.

Sur plus de 1000 m<sup>2</sup>, le CEP présente les matériels nécessaires à l'autonomie de la personne en situation de handicap ou âgée. Des ergothérapeutes, médecins de réadaptation et partenaires de la distribution sont disponibles pour écouter, conseiller et renseigner afin de choisir un matériel adapté en dehors de tout intérêt commercial. L'équipe du CEP assure 4 missions :

### Une mission d'information

L'équipe apporte des éléments de réponse par rapport à une demande formulée dans l'ensemble des domaines touchant au handicap ou à la perte d'autonomie. Cette demande peut concerner le domaine technique, normatif, législatif ou social.

### Une mission de conseil

Apporter un avis spécialisé et personnalisé, en vue d'aider au choix d'une solution d'adéquation personne - milieu, favorisant l'autonomie, le confort et la sécurité de la personne.

### Une mission d'évaluation et de diagnostic

Evaluer la situation de la personne, de son entourage et de son cadre de vie à travers une mesure des capacités fonctionnelles et d'autonomie, par rapport au quotidien et au social. Déterminer son degré de dépendance et les solutions pouvant être envisagées.

### Une mission d'assistance

Accompagner la personne dans l'aménagement ou l'acquisition de l'aide technique de l'aide au montage du dossier jusqu'au contrôle de conformité. Ainsi, le département « Accessibilité et adaptation du logement » a pour missions de concevoir, assister et conseiller dans les domaines de l'accessibilité des personnes en situation de handicap, de vieillissement ou les professionnels du bâtiment.

### ➔ CEP-CICAT

2 rue Evariste Galois 67201 ECKBOLSHEIM  
☎ 03 88 76 16 50 - [www.cep-cicat.com](http://www.cep-cicat.com)

Le handicap

# Les prestations destinées au handicap...

➔ Les prestations gérées par la MDPH

## Les cartes favorisant l'accès

(sous conditions\*)

**La carte d'invalidité** donne droit à une priorité d'accès aux places assises, dans les files d'attente des lieux publics, des avantages fiscaux, une exonération éventuelle de la redevance TV ainsi que diverses réductions librement déterminées par les entreprises (par ex. la carte Badgeo pour la CTS).

**La carte de priorité** donne droit à une priorité d'accès aux places assises dans les transports en commun, dans les files d'attente des lieux publics.

**La carte de stationnement** donne droit aux places de stationnement qui leurs sont réservées.

## Les Garanties de ressources (sous conditions\*)

**L'allocation aux adultes handicapés (AAH)** Une prestation qui garantit un revenu minimum.

**La rémunération des travailleurs handicapés.** Toute personne en situation de handicap pouvant effectuer un travail en milieu ordinaire, en entreprise adaptée (EA) ou en centre de distribution du travail à domicile (CDTD) ou en ESAT sera rémunéré : la rémunération et son calcul ne sont pas de la compétence de la MDPH

## Les aides financières destinées à la compensation du handicap (sous conditions\*).

**L'allocation de l'éducation de l'enfant handicapé** L'AAEH est destinée à compenser les frais supplémentaires liés à l'éducation et aux soins apportés à un enfant handicapé.

## Le fond départemental de compensation des personnes handicapées

intervient en faveur de toute personne adulte en situation de handicap y compris âgée de plus de 60 ans ou bénéficiaire de l'ACTP-ACFP, et peut, sous certaines conditions, contribuer au

financement de l'acquisition d'une aide technique, la réalisation d'un aménagement du logement ou du véhicule. Le financement doit être demandé avant démarrage des travaux.

## La prestation de compensation du handicap (PCH)

est destinée à participer au financement des dépenses liées à la compensation du handicap selon les besoins : aides humaines, techniques, aménagement du logement, au véhicule ou aux surcoûts des transports, spécifiques (ex. entretien d'une prothèse ou d'un fauteuil roulant...) ou exceptionnelles, (frais de réparation d'un lit médicalisé...), ou aides animalières (chien guide d'aveugle...).

➔ **renseignements** : MDPH

## Les orientations

### en milieu ordinaire ou spécialisé L'orientation scolaire des enfants.

La Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées - **CDAPH** - peut proposer pour l'enfant une scolarisation ordinaire dans une classe ordinaire, avec ou sans accompagnement d'un auxiliaire de vie scolaire ou au sein d'une classe spécialisée. Elle peut être complétée par l'intervention d'un service d'éducation spéciale et de soins à domicile. Lorsque la scolarisation n'est plus possible, l'admission par un institut médico-social peut être envisagée.

### L'orientation professionnelle des jeunes et adultes.

La commission - CDAPH peut proposer une orientation professionnelle en milieu ordinaire ou protégé ESAT, une formation professionnelle ou la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé - RQTH.

### Obtenir le statut de travailleur handicapé :

après dépôt du dossier auprès de la MDPH, la commission (CDAPH) se prononcera sur la reconnaissance ès qualité de travailleur handicapé.

" Un lien entre les hommes "

Une personne, plusieurs ouvrages et prestations...

Les agendas municipaux :

Benfeld, Huttenheim, Wingen, Krautergersheim, Rosheim... pérennité un an



Alsace Tendances[s] :

Le Magazine de l'Agence d'Attractivité d'Alsace...

Ce guide : Proxi-Santé, le guide de la santé et des services à domicile.



Laurent GASSMANN,  
Régisseur publicitaire

renseignements :

14 rue du 21 novembre 67440 Singrist

Tél. : 03 88 71 44 39 (+ rép)

Fax : 03 88 71 47 71

Urgence : 06 08 00 44 39

Courriel : gassmann.l@wanadoo.fr

[www.gklfaire.eu](http://www.gklfaire.eu)



Le handicap

## L'orientation vers des structures favorisant le maintien à domicile.

La commission (CDAPH) propose une orientation vers différentes structures :

- Le service d'accompagnement à la vie sociale ;
- Le service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés ;
- L'accueil de jour ou l'hébergement temporaire.

**Les services d'aide et d'accompagnement :** la commission (CDAPH) peut orienter vers un des 2 services d'aide :

**Les services d'accompagnement à domicile - SAVS -** accompagnent les personnes handicapées adultes dans leur quotidien de vie à domicile. Ces services sont composés de différents professionnels tels qu'auxiliaire de vie, assistante sociale, conseillère en économie familiale et sociale, ergothérapeute, psychologue et éducateur spécialisé... Ils interviennent dans un cadre d'accompagnement. Aménager un logement ou trouver une aide technique, recréer une vie sociale, organiser l'aide humaine, gérer un budget, remplir un dossier ou effectuer des démarches administratives, accomplir les gestes quotidiens...

## Les Services d'Accompagnement Médico-Social aux Adultes Handicapés - SAMSAH -

Un service équivalent, mais plus étoffé : infirmières, aides-soignante, aides médico-psychologue, ergothérapeutes. Ce service dispense des soins quotidiens sous la responsabilité d'un médecin. Ces services sont particulièrement adaptés pour des personnes en situation de handicap psychique.

## L'orientation vers des structures d'hébergement

La commission (CDAPH) propose une orientation vers différentes structures : foyer d'hébergement pour travailleur handicapé ; Foyer d'accueil spécialisé ; Foyer d'accueil médicalisé ou maison d'accueil spécialisée.

Dans le Bas-Rhin il existe plusieurs structures de ce type : AAPEI région de Saverne, adultes déficients mentaux - en ambulatoire.

## L'affiliation gratuite à l'assurance vieillesse

est délivrée par la CDAPH à la demande des personnes ayant cessé ou réduit une activité professionnelle pour s'occuper d'un enfant ou d'un adulte handicapé au sein du noyau familial.

Les conditions de ressource sont examinées par la CAF ou la MSA.

## D'autres aides existent :

La PEC des frais de transports scolaires, l'assurance vieillesse des parents.

## La majoration pour la vie autonome :

Elle permet aux personnes en situation de handicap et qui bénéficient de l'AAH, vivant dans un logement de faire face aux dépenses que cela implique. Est destinée à toute personne recevant une AAH.

## La Majoration pour Tierce Personne -

**MTP** vient en complément d'une pension de vieillesse, d'invalidité ou de maladie professionnelle, elle est payée par le dernier régime d'assurance maladie où a été inscrite la personne concernée.

➔ [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

Renseignez-vous auprès de la CPAM

➔ [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

## Accueil temporaire en établissement social ou médico-social \*

L'hébergement temporaire en établissement social ou médico-social est une réponse possible à un double besoin : permettre à la personne atteinte d'un handicap à changer de cadre de vie et accorder des temps de repos aux "aidants familiaux".

\* Formulaires fournis par la MDPH, accordé en fonction des places disponibles ; Financement accordé par le Conseil Départemental.

**8 À HUIT**   
*An Cœur de la Vie*  
**magasin alimentaire**

Ouvert du lundi au samedi de 8h à 20h  
et le dimanche de 8h à midi  
Nous vous livrons à domicile dans le secteur  
vers fin de semaine

**9 Place de l'Hôtel de Ville, 67120 Molsheim ☎ 03 88 47 80 57**



# Les aides gérées par les autres organismes

**L'allocation journalière de présence parentale - AJPP** - est destinée aux parents ou autre personne décidant d'arrêter ponctuellement l'activité professionnelle pour assumer la charge d'un enfant de -20 ans atteint d'un handicap, d'une maladie ou victime d'un accident grave rendant indispensable une présence soutenue et des soins contraignants. Elle se perçoit, pour chaque jour de congé. Cette prestation est gérée directement par la CAF ou la MSA.

**La pension d'invalidité** : un revenu de substitution alloué par la sécu en cas de perte de salaire due à une réduction de capacité de travail. Elle est gérée par la CPAM.  
➔ [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

**La retraite des personnes handicapées** La pension vieillesse au titre de l'inaptitude au travail et le passage à la retraite des bénéficiaires de AAH : sous conditions. Elle est gérée par la CARSAT.  
➔ [www.carsat-alsacemoselle.fr](http://www.carsat-alsacemoselle.fr)

**Les frais d'hébergement et de soins** dans les établissements d'éducation spécialisée et professionnels ainsi que les frais de soins en dehors des établissements (à l'exception des frais incombant à l'Etat) sont intégralement pris en charge par les régimes d'assurance maladie dans la limite des tarifs servant à la base de calcul des prestations.  
➔ **la CPAM ou la MSA.**

**L'aide sociale départementale à domicile** (ou en établissement) sous conditions de ressources, pour financer l'intervention d'une aide ménagère à domicile, le portage des repas ou les frais de séjours en établissement social ou médico-social. Elle est gérée par le Conseil Départemental. Elle doit être initiée par la commune de résidence.  
➔ **renseignements** : à votre mairie.

## Une aide aux familles aidantes

Localement l'association de parents d'enfants handicapés (APEH), a créé des groupes de parole. **Elle milite en faveur du "droit au répit"**, que ce soit le "besoin légitime qui reconnaît, à la personne en situation de handicap et à son entourage, la possibilité de souffler moralement et physiquement". Des groupes de paroles existent dans notre secteur :

➔ **A WASSELONNE**  
a l'AGF - 2 Rue Romantica  
67310 Wasselonne

☎ **03 88 87 05 59**

les 1<sup>ers</sup> mercredi du mois  
de 20h à 22h  
(hors périodes scolaires)

➔ [www.apeh.fr](http://www.apeh.fr)  
[apehalsace@gmail.com](mailto:apehalsace@gmail.com)

☎ **03 88 50 09 32**

☎ **06 11 39 93 74**

## Respir'Sitting

L'APEH vous propose un service de baby-sitting qui s'adresse aux parents d'enfants en situation de handicap.

➔ [www.apeh.fr](http://www.apeh.fr)  
[apehalsace@gmail.com](mailto:apehalsace@gmail.com)  
9 rue des Capucins à Molsheim

☎ **03 88 50 09 32**

☎ **06 11 39 93 74**

## Rivage

Rivage est une plateforme d'accompagnement et de répis pour les aidants familiaux qui accompagnent un proche âgée dépendant. Ses rôles se concentrent sur l'écoute, le soutien psycho-social, le maintien de la vie sociale et l'information des aidants.

Rivage propose tous les mois, en alternance soit un **Atelier de discussion pour les aidants** ou une **journée d'escapade d'un jour** pour les aidants. Vous aurez la possibilité de venir avec votre proche qui sera pris en charge par un professionnel.

Accueil de jour dans les locaux de la maison de retraite de Lutzelhouse. 9 rue de la Gare - Lutzelhouse ➔ ☎ **03 88 82 09 64**

➔ Rivage Centre 6 route de Bergheim  
Allée Alfred Kastler **67600 SELESTAT**  
➔ **03.88.82.09.64** (poste interne 2800)  
[rivage@apa.asso.fr](mailto:rivage@apa.asso.fr)

QR code Proxi-Santé



EN SAVOIR +



# L'APA CARGO

Loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement.

Une personne âgée de plus de 60 ans peut bénéficier de l'Allocation personnalisée d'autonomie dès lors qu'elle présente un certain degré de perte d'autonomie. Peuvent ainsi prétendre au bénéfice de cette prestation les personnes classées en GIR 1 à 4 (Le GIR 1 correspondant à la perte d'autonomie la plus importante).

L'APA, versée par le Conseil Départemental, permet de financer un certain nombre d'aides : le recours à une aide à domicile, participer au financement pour l'intervention d'un prestataire, les frais de portage de repas, le service de télé-assistance, la prise en charge en accueil de jour. L'APA est accordée quel que soit le niveau de ressources, mais une participation financière peut être demandée à la personne âgée.

Le dossier de demande d'APA peut être retiré auprès de l'ESPAS de Molsheim ou auprès du Conseil Départemental.

L'évaluation de la dépendance est réalisée par un travailleur social ou un médecin du Conseil Départemental. Le plan d'aide est révisable en cas d'aggravation de la dépendance.

➔ renseignements :  
ESPAS de Molsheim ☎ 03 68 33 87 44

## Ciné sens

Intégré au cinéma du trefle de Molsheim, ciné sens est un dispositif visant à développer l'accessibilité aux publics mal voyants ou mal entendants. La personne en déficience auditive ou visuelle se verra remettre un casque - disponible sur demande en caisse du cinéma - pour recevoir selon le cas, le renforcement audio (assez rare) ou les audio-descriptions. Les séances auxquelles les audio-descriptions disponibles sont généralement renseignées sur le programme du cinéma.

➔ cinema@letreflemolsheim.com

Le centre de référence pour les Affections Rares en Génétique Ophtalmologique (CARGO) accueille enfants, adultes, couples ou familles concernées ou susceptibles d'être concernées par une maladie ophtalmologique d'origine génétique.

Les objectifs du centre :

**Assurer** au patient et sa famille **une prise en charge cohérente et globale** sur le plan médical (ophtalmologique et génétique en particulier), orthoptique (rééducation, basse vision), psychologique et sociale.

**Assurer un relais** avec les médecins traitants et correspondants, les réseaux médicaux et psycho-sociaux de prise en charge de la basse vision et les associations de patients.

**Développer et participer à des programmes de recherches** dédiés à la génétique ophtalmologique sur le plan local, national et international.

Hôpital civil de Strasbourg  
Ancienne Clinique ophtalmologique  
1 place de l'Hôpital - 67000 Strasbourg

➔ renseignements :  
➔ ☎ 03 88 11 67 53  
cargo@chru-strasbourg.fr

A Fleur de Peau...  
Fleuriste Créateur




passer commande par ☎ et régler par CB

Livraison à domicile 7j/7

46 rue du Général de Gaulle - 67560 ROSHEIM  
Tél. 03 88 50 42 92 - www.affleurdepeau-shop.com

Lundi : 8h30 à 12h - Mardi au Vendredi : 8h30 à 12h / 14h à 18h30  
Samedi : 8h30 à 12h sans rendez-vous et de 14h à 18h  
Dimanche : 9h30 à 12h30 - Jours Fériés : 9h30 à 12h30

EN SAVOIR + [www.proxi-sante.org](http://www.proxi-sante.org)

# Cancer et chute de cheveux

**Coiffeur**  
Visagiste  
Hommes - Femmes  
Enfants

Confiez votre  
beauté à des  
Professionnels

**L'ORÉAL** **MINÉRALE**

**PERRUQUES**  
& Turbans

Un grand choix de perruques  
légères, invisibles et confortables  
Libert'HAIR  
la qualité à prix abordable

**DECouvrez**  
Nos turbans en Fibre de  
Bambou : Frais et Ultra doux

Enfin,  
une vraie  
solution  
capillaire !

**marc LUTTMANN**  
COIFFEUR  
03 88 48 09 00  
77 rue du Calvaire - 67340 ROSHEIM  
[www.marc-luttmann.com](http://www.marc-luttmann.com)

**libert'HAIR**  
ACHETEZ MOINS CHER

**AGREÉ**  
Sécurité Sociale

## PUBLI-REPORTAGE

La chute des cheveux quelque soit son origine est un moment redouté. En cas de chimiothérapie une chute de cheveux peut apparaître dans les 12 à 15 jours après le début du traitement. Avant de démarrer la thérapie, il est fortement recommandé de consulter un spécialiste qui sera à votre écoute pour vous accompagner et vous conseiller afin d'éliminer toute appréhension de l'inconnu.

De multiples solutions tels que : foulards, turbans, chapeaux, perruques et accessoires s'offrent à vous pour mettre en valeur votre féminité et retrouver une nouvelle joie de vivre pour les petits budgets et les plus élevés.

La perruque fait l'objet d'une prescription par le médecin renouvelable si nécessaire. Les premiers prix de perruques, en fibre synthétique tournent autour du forfait remboursé par l'assurance maladie (125€) et peuvent atteindre environ 600€. Un complément pourra être remboursé par une assurance complémentaire. Ce remboursement est extrêmement variable, selon le type

de contrat dont on bénéficie, il peut couvrir de une à six fois le forfait de l'assurance maladie. Il peut être utile de consulter son assurance complémentaire en amont de l'achat afin de connaître la somme dont on va pouvoir disposer.

Un casque réfrigéré en forme de bonnet glacé peut éventuellement aider à limiter la chute de cheveux durant un traitement mais sachez que cette utilisation dans certains cas possède des contre-indications. Référez-vous à l'équipe soignante qui saura juger du bien-fondé de son utilisation.

Les cheveux repoussent 1 mois après le dernier traitement à raison d'environ 1 centimètre et demi par mois. Il est conseillé d'éviter de colorer ses cheveux dans les 6 premiers mois de la repousse.

des infos : ➡

[www.essentielles.net](http://www.essentielles.net)  
[www.lesimpatientes.com](http://www.lesimpatientes.com)  
[www.ligue-cancer.net](http://www.ligue-cancer.net)  
[www.jeunessolidaritecancer.org](http://www.jeunessolidaritecancer.org)

**Aïki Panda**



**Globe-trotter**

Animateur enseignant  
Brevet Fédéral  
CQP - Certificat de  
Qualification  
Professionnelle

**Aïki'Zoo**

avec Aïki Panda Globe-trotter  
«Un concept qui a du poil»





**Aïki Club du vignoble**  
Fondateur  
Président du club  
[www.aikiclubduvignoble.fr](http://www.aikiclubduvignoble.fr)

**Laurent GASSMANN,**  
Animateur Aïkido

renseignements :  
14 rue du 21 novembre  
67440 Singrist  
Tél. : 03 88 71 44 39 (+ rép)  
Fax : 03 88 71 47 71  
Urgence : 06 08 00 44 39



Animation, Initiation à la pratique de l'Aïkido chez vous [gassmann.l@wanadoo.fr](mailto:gassmann.l@wanadoo.fr) [www.gklfaire.eu](http://www.gklfaire.eu)

# Volet social

## Assistante sociale - CMS

L'Unité Territoriale d'Action Médico-Sociale -UTAMS- est composée de travailleurs médico-sociaux qui agissent sur un territoire : assistantes sociales, conseillères en éducation familiale et sociale, puéricultrices, médecins, sage-femme... Leurs principales missions sont d'assurer la coordination, l'audit et le recensement de la précarité sur le terrain, le montage de projets collectifs, de service rendu d'aide aux personnes en difficulté de vie en accompagnant ces personnes. Les travailleurs sociaux interviennent en matière de protection de la petite enfance, d'accompagnements sociaux, d'aide aux personnes socialement fragiles, en état de difficultés financières ou matérielles graves, et pour palier les difficultés médico-sociales.

**Le social :** L'aide aux personnes âgées, agissant conjointement avec l'ESPAS, partie intégrante de l'UTAMS, propose des visites à domicile si la personne ne peut pas se déplacer. L'UTAMS apporte une aide aux personnes en état de handicap en tant que relais d'évaluation de la MDPH (évaluation Gir 1 - Gir 4).

Les conseillères en économie familiale et sociale proposent l'aide à la gestion de la vie quotidienne et l'aide à la gestion du budget d'un ménage en état de précarité. Des assistantes sociales spécialisées en insertion ou en matière de logement complètent le dispositif.

**Le médical :** Un médecin PMI soigne les enfants en bas âge et les femmes enceintes. Une consultation nourrissons est assurée à l'Utams de Molsheim. Des sages-femmes visitent la population précaire à domicile. Une infirmière spécialisée complète le dispositif médical.

➔ **Permanence d'urgence :** pour les sans-abri, un enfant ou une personne en situation de danger immédiat.

➔ **UTAMS SUD**  
16b rue Gaston Romazzotti - Molsheim  
☎ 03 68 33 89 00

**Centre Communal d'Action Sociale - CCAS**  
une structure communale, présidée par le maire de la commune qui peut venir en aide aux personnes en situation de précarité, quel que soit leur âge.

➔ Renseignez-vous : mairie de votre domicile.

## ABRAPA

Association d'aide et de service à la personne.

➔ 6 rue Notre Dame 67120 **Molsheim**

☎ 03 88 38 65 16

## La Croix Rouge

Vient en aide aux personnes les plus démunies dépôt et vente de vêtements, colis alimentaires.

➔ 9 rue de l'église 67120 **Molsheim**

☎ 03 88 38 06 96

## Caritas

Le secours catholique d'Alsace, service d'Eglise créé en 1903, est composé d'une équipe de bénévoles venant en aide aux familles en détresse, en lien avec les paroisses et en partenariat avec les assistantes sociales, les CCAS, les associations caritatives...

➔ **Molsheim**

Permanence tous les jeudis de 14h00 à 16h00 au 3 rue Streicher 67120 **Molsheim**.

☎ 06 89 65 68 11

➔ **Rosheim** ☎ 03 88 48 12 31

Permanence tous les 2e et 4e samedis de 9h à 12h à la Maison des Associations 4 avenue Foch 67560 **ROSHEIM**

☎ 06 32 16 66 87

## Logements sociaux

➔ **Opus 67**

3 rue Henri Meck 67120 Molsheim

☎ 03 88 04 68 20

➔ **Résidence Le Moulin**

12 chemin de Dorlisheim, 67120 Molsheim

☎ 03 88 38 65 62

## Association Saint Vincent de Paul

Vestiaire et distribution alimentaire pour les personnes démunies dont le signalement a été fait par le service social.

➔ **MUTZIG** : Liliane Bernard (présidente)

☎ 06 77 17 77 22

## Service de transport à la demande

**A Molsheim** Se déplacer au sein de la communauté de communes de Molsheim-Mutzig, moyennant un prix forfaitaire de 7€ aller-retour, la différence étant prise en charge par la communauté des communes.

➔ **Auto-com** ☎ 0 810 002 707



**Trans-cantons à Rosheim** Se déplacer au sein de la communauté de communes de Rosheim au tarif de 3,50 € en aller ou 30 € le carnet de 10 tickets ou à destination des cantons périphériques de Molsheim, Mutzig, Obernai, Barr, Dambach-la-Ville ou Epfig au tarif de 4,50 € l'aller ou 40 € le carnet de 10 tickets.

➔ **Appel** ☎ **0 810 60 33 76**

Prix d'un appel local

## ITHAQUE

### Antenne CSAPA de Molsheim

A destination des habitants de la zone de proximité Molsheim-Schirmeck, l'antenne CSAPA de Molsheim accueille toute personne débordée par sa consommation de substances psychotropes (licites ou illicites) ou par d'autres pratiques qu'elle considère comme addictives tels que les jeux d'argent, internet... et soutient sa démarche de soin. Cette démarche est individualisée et peut passer par la mise en place d'un traitement de substitution aux opiacés ou par l'organisation d'un sevrage.

Le CSAPA propose des soins médicaux et un accompagnement social et psychologique aux personnes souhaitant entamer une démarche de soins. Ils sont gratuits et s'inscrivent dans la durée. L'antenne CSAPA de Molsheim s'est constituée en partenariat étroit avec le Groupe Hospitalier St Vincent et plus particulièrement avec la Clinique Saint-Luc de Schirmeck.

➔ sur rendez-vous ☎ **03 88 04 73 06**

➔ **CSAPA de Molsheim**

11 route de Dachstein - 67120 MOLSHEIM

plus d'infos : ➔ [www.ithaque-asso.fr](http://www.ithaque-asso.fr)

## LA MISSION LOCALE

La mission locale accueille, informe, oriente et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.

La mission locale de Molsheim accueille les jeunes à Molsheim mardi de 14h à 17h.

La mission locale traite les questions d'orientation, d'accès à l'emploi ou à la formation mais aussi les demandes liées à la santé, la mobilité, le logement, les difficultés sociales... La mission locale travaille avec un réseau de

## PAEJ ou Point d'Accueil & d'Ecoute Jeunes

est un espace convivial chaleureux et de proximité. Il est géré par l'ALT : Association de lutte contre la toxicomanie.

L'adolescent ou au jeune adulte va pouvoir poser la question qui le préoccupe. Le malaise adolescent peut se manifester sous différentes formes telles qu'idées noires, difficultés relationnelles, situation familiale conflictuelle, sentiment de mal-être, dépendance ou conduite à risque.

Le PAEJ apporte **une réponse** en terme **d'écoute, de soutien, d'information**, si nécessaire d'orientation ou d'accompagnement vers des lieux de soins existants pour une prise en charge adaptée. Son fonctionnement repose sur la libre adhésion des jeunes et la confidentialité de sa démarche. Il ne nécessite pas de formalité administrative. Ce service est gratuit et animé par une psychologue. Les parents peuvent aussi être accueillis.

### ➔ INFOS

#### Mission Locale

1 chemin de Dorlisheim 67120 Molsheim  
mardi matin de 9h à 12h

☎ **03 88 38 31 01**

Téléphonez pour prendre rendez-vous.

➔ [contact@ml-molsheim.com](mailto:contact@ml-molsheim.com)

plus d'infos : ➔ [www.alt-67.org](http://www.alt-67.org)

partenaires sur l'ensemble de ces sujets.

➔ Pour nous joindre :

#### Mission Locale

#### Bruche Mossig Piémont

1 chemin de Dorlisheim 67120 Molsheim

☎ **03 88 38 31 01**

[contact@ml-molsheim.com](mailto:contact@ml-molsheim.com)

plus d'infos : ➔ [www.ml-molsheim.com](http://www.ml-molsheim.com)

Téléphonez pour prendre rendez-vous.





# La personne de confiance

Depuis la loi Léonetti du 22 avril 2005, le droit français a inscrit dans sa législation les notions de directives anticipées et de personne de confiance, et ceci dans le cadre du respect de l'autonomie de la personne.

Toute personne peut désigner une personne de confiance, qui peut être un parent, le médecin traitant ou tout autre personne de son choix. Cette personne sera informée de ce choix. Elle exprimera la volonté de la personne malade qu'elle représente, lorsque celle-ci ne sera plus en mesure de l'exprimer elle-même. La personne de confiance peut aussi accompagner le malade dans le cadre de ses démarches de soin, si celui-ci le souhaite. Cette personne de confiance pourra être révoquée à tout moment. Elle a un rôle consultatif auprès des soignants en cas de décision thérapeutique. Il incombera néanmoins en dernier recours au médecin traitant de prendre la décision médicale adaptée au cas de son patient.

## Les directives anticipées

Toute personne a la possibilité de rédiger des directives anticipées pour le cas où elle ne serait plus en mesure de s'exprimer elle-même. Ces directives expriment la volonté du patient en matière de soins, d'abstention thérapeutique, de non acharnement thérapeutique. Elles sont révisables et modifiables à tout moment. Elles sont valables pendant trois ans à compter de la date de rédaction. Elles peuvent être déposées chez son médecin traitant, son notaire, sa personne de confiance... Il est bon qu'elles soient accessibles. Un exemplaire pourrait figurer avec ses papiers d'identité ou sa carte de groupe sanguin. Elles ont un rôle consultatif, le médecin traitant restant en dernier recours maître de sa décision en matière de soins.

Les directives anticipées et la personne de confiance sont deux moyens d'expression de sa volonté en matière de soins. Il serait bon d'en faire usage plus largement. Elles vous donnent la parole.

## Assurance et banque

### Assurances

Diverses assurances et banques proposent des contrats garantissant des indemnités en cas de problèmes de santé : Les complémentaires santé, la garantie accidents de la vie, le contrat de prévoyance tels que indemnités journalières, les rentes invalidité, le capital décès... ; les assurances dépendance garantissent une rente mensuelle, assortie éventuellement d'un capital en cas de dépendance ; l'épargne handicap : contrat d'assurance vie garantissant à terme un capital ou une rente.

### Le chèque emploi service universel-CESU

Il permet de payer un employé ou aide à domicile en toute simplicité : simplification des formalités de déclaration d'emploi du salarié à domicile, garantie de couverture en cas d'accident du travail, crédit d'impôt...

Renseignements auprès de votre banque.

### Succession - conseil de votre banquier

Afin d'éviter que votre compte bancaire ne soit bloqué en cas de décès de votre conjoint, veillez à ce que votre compte soit libellé au nom de **Monsieur OU Madame** et non au nom de Monsieur ET Madame.

Jean-Luc SCHICKELE  
Agent Général

réinventons notre métier  
30 ans d'expérience

## Toutes Assurances

Devis après visite gratuite du risque,  
gestion et règlement des sinistres.

45, rue du Maréchal Foch - 67190 MUTZIG  
Tél. : 03 88 38 08 05 - Fax : 03 88 38 28 89  
agence.schickele@axa.fr

N° ORIAS (I) 07012410

# Tutelle - curatelle

## Les Mesures de protection sauvegarde de justice, tutelle, curatelle

Les droits des **personnes sous protection juridique** sont régis par la \*loi 2007-308 du 5 mars 2007 modifiant le code civil.

Un **adulte vulnérable** est une personne qui ne peut se protéger en raison de son âge, d'une maladie, infirmité ou déficience physique ou psychique.

Un **signalement de maltraitance** s'effectue lorsqu'il y a acte de maltraitance ou abus de faiblesse envers une personne vulnérable. Le tuteur peut être familial, extra-familial ou mandataire judiciaire. Ces personnes seront contrôlés, auront obligation de formation, devront prêter serment, seront inscrits sur la liste du Préfet après demande d'agrément auprès du Préfet. Le mandat est destiné dans le seul intérêt de la protection de la personne et de ses intérêts patrimoniaux. La décision est prise par le procureur de la République auprès du Tribunal d'Instance par le juge des tutelles.

Le **mandat de protection future** vise à permettre à toute personne de désigner, pour le jour où elle ne pourrait plus pourvoir seule à ses intérêts (et ce, certifié par un médecin agréé), un ou plusieurs mandataires chargés de la représenter (loi...\*). Une mesure de protection juridique peut remplacer ou compléter le mandat.

La **sauvegarde de Justice** est une mesure de protection d'urgence temporaire peu coercitive d'une durée de 1 an, renouvelable un fois maxi-

mum. Elle s'applique aux cas peu graves et aux situations considérées comme «transitoires» pour des personnes en état de faiblesse transitoire et qui ont besoin d'être assistés pour les actes de la vie civile.

## Curatelle et Curatelle ren-

**forcée** La personne peut agir elle-même, mais a simplement besoin d'être assistée ou contrôlée par un curateur désigné par le juge des tutelles. Le curateur rend compte annuellement au juge des tutelles et au majeur protégé.

**Tutelle** Une personne n'est pas en état d'exprimer sa volonté, a besoin d'être représentée par un tuteur nommé par le juge des tutelles.

## Les modalités communes à la tutelle ou curatelle

Le juge statue une fois la personne entendue ou appelée, en pouvant se faire assister par un avocat. Cette mesure de protection est limitée dans le temps, d'une durée maximum de 5 ans renouvelable après un nouvel examen. Elle cesse par le décès de la personne ou par une main levée judiciaire. La demande de protection est déposée auprès du siège des tutelles et doit être accompagnée d'un certificat médical circonstancié établi par un médecin agréé auprès du tribunal d'instance. L'avis du médecin traitant peut être sollicité.

EN SAVOIR + [www.proxi-sante.org](http://www.proxi-sante.org)

## ... en fin de vie.

### Association Pierre Clément.

L'association Pierre Clément forme des bénévoles à l'accompagnement de personnes en fin de vie pour le domicile et en institution. Ils proposent d'orienter, de soutenir les proches de ces personnes et de répondre à leurs questions. Les bénévoles accompagnent les enfants, les adolescents et les adultes en deuil.

➔ Contact ☎ **03 88 35 18 81**

plus d'infos :

➔ [www.association-pierre-clement.fr](http://www.association-pierre-clement.fr)

### Association Jalmalv : Jusqu'à la mort accompagner la vie.

Groupe de parole et d'entraide de personnes en situation de deuil. Ce groupe se réunit sur une durée d'un an à raison d'une réunion par mois. Vous pouvez cependant trouver une oreille en individuel, puis rejoindre si besoin un groupe l'année suivante.

➔ Contact : urgence ☎ **03 88 23 11 82**  
plus d'infos :

➔ [www.jalmalv-strasbourg.fr](http://www.jalmalv-strasbourg.fr)

# La prévention des risques d'accidents liés à la vie quotidienne...



La maison, un lieu à risques. Une personne en situation de handicap, ou en état de vieillissement, doit être prise en compte dans sa totalité. La maison est l'endroit le plus accidentogène de la vie courante, 60% des accidents domestiques s'y localisent : 2 fois plus que les accidents de la route. La vigilance au quotidien est de veiller à ce que le trajet habituel soit dégagé de tout obstacle. Vous trouvez quelques précautions à prendre pour éviter l'accident.

## La cuisine

**Intoxication au monoxyde de carbone**, en cas de défaut d'aérations. Ne bouchez pas les aérateurs, faites vérifier annuellement vos appareils de chauffage. Vérifiez périodiquement les tuyaux de gaz (risque d'explosion).

**Intoxication par produits ménagers** : achetez des produits munis des bouchons de sécurité.

**Brûlures** : Tournez les queues de casserole vers l'intérieur de la plaque de cuisson.

**Coupures** : Rangez les objets tranchants.

**BÉBÉ** Chute de chaise haute : pour les enfants, mettez un harnais aux plus toniques.

## La salle de bains

**ENFANT** **Intoxication** par les médicaments ou produits cosmétiques. Ne les laissez pas à portée de mains des enfants. Pensez à rapporter vos médicaments non utilisés au pharmacien.

**BÉBÉ** **Noyade** dans la baignoire : ne laissez pas un enfant de moins de 5 ans seul.

**BÉBÉ** **Chutes** : Ne laissez jamais un bébé seul sur une table à langer.

**PERSONNES ÂGÉES** Équipez la douche par une barre de maintien et un siège de douche.

**Brûlures** : préférez un robinet thermostatique. Limitez le ballon d'eau chaude à 50° maxi.

## Les escaliers

**Chutes** : principale cause d'accidents des seniors, pensez à réaménager la maison en fonction des nouveaux besoins. Eclairez, équipez votre escalier de veilleuse et de rampes.

**ENFANT** équipez de barrières de protection pour les petits.

## Le garage

**Intoxication** : rangez les produits toxiques  
**Incendies** : tenez à l'écart les produits inflammables et allumettes.

## Le salon - salle à manger

**Incendie** : 1 incendie d'habitation se déclare toutes les 2 minutes en France. Ne laissez pas des bougies ou diffuseurs de parfum brûler sans surveillance.

**Suffocation** : Ne donnez pas de cacahuètes ni de bonbons aux enfants de moins de 5 ans.

**PERSONNES ÂGÉES** **Chutes** : supprimez les tapis.

## La chambre

**BÉBÉ** Prévenez les risques d'étouffements : pas d'oreiller, de couette ni de couverture aux petits. Utilisez turbulette ou gigoteuse pour les nourrissons.

**ENFANT** **Suffocation** : Rangez les petits jouets laissés traînés par terre.

**PERSONNES ÂGÉES** **Chutes** : supprimez les tapis et installez une veilleuse.

## Le jardin

**Coupure** : Ne débourrez jamais la tondeuse non débrayée, ni arrêtée.

**BÉBÉ** **Noyade** : Sécurisez la piscine par des barrières ou autre système d'alerte efficace.

## Les autres risques

**Brûlure** : ne laissez jamais un fer à repasser branché sans surveillance rapprochée.

**Electrification-Electrocution** : Installez des cache-prises efficaces, ne laissez jamais une rallonge électrique branchée au secteur non raccordée à un appareil électrique.



# ... ou liés à la dépendance

Le risque de développer des pathologies pouvant engendrer des dépendances augmente avec l'âge. Certaines affections peuvent être prévenues par des comportements favorables à la préservation d'une bonne santé : exercice physique, nutrition adaptée, maintien du lien social... Ces thématiques spécifiques sont abordées dans le cadre d'actions de prévention proposés aux seniors. Les ateliers proposés par l'association Atout Age Alsace répondent à cette problématique :

- Prévention à mettre en œuvre pour optimiser sa santé au quotidien et pour continuer à l'entretenir ;
- Atelier du Bien Vieillir : être acteur de sa santé au travers des ateliers du bien vieillir, sensibilisation à l'alimentation, le sommeil, les médicaments... ;
- Equilibre : prioritairement pour les personnes âgées fragiles qui ont des difficultés d'équilibre - prévention des chutes - travail de l'équilibre ;
- Activités physiques adaptées : prioritairement pour les personnes âgées de 60 à 75 ans (ou retraités actifs) qui souhaitent reprendre ou poursuivre une activité physique adaptée ;
- Atelier de sensibilisation à l'importance de la stimulation de la mémoire dans la vie quotidienne ;
- Les plaisirs de la table : promotion de comportements nutritionnels équilibrés ;
- Habitat et sécurité : prévenir les risques à domicile et d'aménagement du logement ;
- Favoriser l'accès aux nouvelles technologies pour préserver l'autonomie des seniors ;
- Bien passer le cap de la retraite ;
- Conduite et Sécurité...

Il y a moyen d'organiser des formations, conférences près de chez vous !

Contact : ➔ **Association Atout Age Alsace**  
9 Rue de Guebwiller 68000 COLMAR  
☎ **03 89 20 79 43**  
➔ **www.groupe-msa-alsace.fr**



## Le plan canicule

### Avant la vague de chaleur,

- pour les personnes âgées
- signalez-vous par téléphone auprès de la mairie de votre lieu de résidence.

### Durant la vague de chaleur

- Buvez régulièrement, même si vous n'avez pas soif au moins un litre et demi d'eau ;
- Gardez votre logement le plus frais possible.
- Faites des courants d'air le matin et le soir.
- Restez à l'ombre.
- Évitez les efforts physiques.
- Habillez-vous le plus légèrement en portant des vêtements amples, en coton de couleur très claire.
- Rafraîchissez vous le visage à l'aide d'un brumisateur ou des lingettes humides.
- Surveillez votre température.

### En cas de problèmes, de symptômes alarmants :

élévation de la température, crampes musculaires, maux de tête, nausées, soif intense, grande fatigue, troubles de la conscience...

**Appelez votre médecin ou le 15 !**



offset • numérique • signalétique

**imprimerie kocher**

03 88 50 26 09 • info@imprimeriekocher.fr  
4, rue Jean Mentelin • 67560 Rosheim



## numeros d'urgence

Samu	15
Pompiers	18
Police	17

**Appel d'urgence européen 112**

### Permanence de garde médicale locale

Samedi après-midi : de 13 heures à 20 heures  
Dimanche et jour férié : de 8 heures à 20 heures  
Toutes les nuits : de 20 heures à 8 heures,  
en l'absence du médecin habituel.

**03 69 55 33 33**

### Permanence Pharmacien de garde

**3237** ou affichage chez votre pharmacien

Centre anti-poison	03 88 37 37 37
SOS mains Diaconat	03 88 67 44 01
SOS mains CCOM Illkirch	03 88 55 22 68
SOS médecins 67	03 88 75 75 75

**Animaux de compagnie.** Pour les urgences, tous les soirs, dimanches et jours fériés. La clinique assure un service de garde. Téléphonnez avant de venir :

**Clinique Vétérinaire De Fontbonne** ☎ 03 88 38 27 38  
4 allée Carl à Molsheim

**Clinique Vétérinaire Salomon** ☎ 03 88 38 11 10  
15 Place de la Liberté à Molsheim

**Clinique vétérinaire du Dr Dresse** ☎ 03 88 49 12 84  
3 Avenue du Général Leclerc à Rosheim

## numéros utiles

Hôpitaux de Strasbourg - HUS	03 88 11 67 68
Clinique Saint-Luc de Schirmeck	03 88 47 41 41
Assistante Sociale Utams Molsheim	03 68 33 89 00

Accueil des Sans Abri 115  
Sida Info Services 0800 840 800

appel gratuit depuis un poste fixe

Enfance Maltraitée	119
Violence femmes info	3919
SOS Femmes Solidarité Accueil de jour	03 88 24 06 06
Centre d'hébergement Flora Tristan	03 88 35 25 69
SOS Amitié	03 88 22 33 33
Asso. ALMA Bas-Rhin	03 88 41 91 69
<b>contre la maltraitance des seniors</b>	

Drogues Info Service 0800 23 13 13  
appel gratuit depuis un poste fixe  
[www.drogues-info-service.fr](http://www.drogues-info-service.fr)

Écoute Cannabis	0980 980 940
Écoute Alcool	0980 980 930
Appel anonyme et non surtaxé, disponible 7 jours sur 7 de 8h00 à 2h00	

Mission locale de Molsheim 03 88 38 31 01

Gaz de Strasbourg	03 88 75 20 75
Electricité de Strasbourg	03 88 20 60 60
SDEA eau	03 88 19 97 09
SOS carte bleue visa eurocard	02 98 28 42 28
Centre d'opposition Selon opérateur (24/24)	

**Transport Autocom Molsheim** 0810 00 27 07  
prix d'une communication locale depuis un poste fixe

**Trans-Cantons Rosheim** 0810 60 33 76  
prix d'une communication locale depuis un poste fixe



**bleu comm...**  
agence de communication

**imaginalsoce**

**03 88 22 00 77**

**[www.bleucomm.fr](http://www.bleucomm.fr)**

Votre conseiller en communication et marketing

Plus de 20 ans au service de votre communication

bleu comm... votre guide pour franchir le cap !

- Conseil en communication
- Sites internet de qualité
- Print - Imprimés
- Graphisme
- Marquage - Stand
- Grands formats
- Marketing
- Relation presse
- événementiel
- Photographie



# Votre pharmacien, un professionnel de santé à votre écoute !

## Médicament

allopathie, homéopathie,  
phytothérapie, herboristerie

## Matériel orthopédique

## Petit appareillage

## Matériel médico-chirurgical

location/vente

## Articles pour incontinence

## Appareillage pour personne en état de handicap

## Aide au maintien à domicile

## Hospitalisation à domicile

## Oxygénothérapie

## Vétérinaire

## Conseils en diététique



LES PHARMACIENS PARTENAIRES  
VOIR PAGE 13

# votre santé, c'est notre métier !



## On soigne mieux l'esprit libre



De la constitution d'un patrimoine professionnel et personnel, jusqu'à sa réalisation, les conseillers CMPS mettent tout en œuvre pour permettre à chacun de réaliser ses projets.

**Crédit Mutuel**  
Professions de Santé

10 avenue Pierre Mendès France – 67300 Schiltigheim  
Tél. : 03 88 12 04 70 – Mail : 01910@creditmutuel.fr

**agéo alsace**  
L'aide à domicile de qualité

**Pas le temps  
pour les tâches ménagères ?  
appelez vite Agéo Alsace !**



**03 88 16 36 54**  
[www.ageo-alsace.fr](http://www.ageo-alsace.fr)



Agéo Alsace vous garantit la continuité et la qualité de vos services 7j/7 et 24h/24. Notre objectif : Mettre à votre service une équipe professionnelle qualifiée pour vous venir en aide et vous faciliter la vie quotidienne en apportant confort, sécurité, bien-être, sérénité dans une relation de confiance.

4 rue de la Source • 67120 MOLSHEIM [c.zorn@ageo-alsace.fr](mailto:c.zorn@ageo-alsace.fr)



**L'aide à domicile  
de qualité  
en Alsace**



Qualité  
Respect  
Professionalisme





**servir**  **03 88 47 94 00**  
[www.servirplus.com](http://www.servirplus.com)

Bien + que des services à domicile  
1 chemin de Dorlisheim - 67120 Molsheim

### Entretien de la maison

- Ménage courant régulier ou ponctuel.
- Repassage.
- Jardinage et petit-bricolage.

Avantages  
fiscaux en  
vigueur

### Aide à la personne

- Aide au lever, au coucher et aux déplacements.
- Aide à la toilette, aux différents transferts et changes.
- Préparation et prise des repas (matin, midi et soir).
- Stimulation et surveillance.
- Retour d'hospitalisation.
- Aide administrative.
- Garde d'enfants.

### Aide à la mobilité

- Accompagnement des personnes âgées ou handicapées en dehors de leur domicile.

### Téléassistance

- Système de veille permanente 24h sur 24.

Depuis 27 ans sur  
Molsheim et environs

Partenaire du Conseil  
Départemental, de la  
CARSAT, de la MSA, et  
des mutuelles privées



## ÊTRE BIEN CONSEILLÉ, C'EST AVANT TOUT ÊTRE BIEN COMPRIS.

Professionnels libéraux, votre Banque Populaire vous accompagne dans votre vie professionnelle comme dans votre vie privée. Rencontrons-nous et découvrez les offres qui vous sont réservées.

Agence de Molsheim - [Gaelle.Wagner@bpalc.fr](mailto:Gaelle.Wagner@bpalc.fr)  
Tél : 03 69 73 91 10 (appel non surtaxé)

BANQUE POPULAIRE  
**ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE**

BANQUE & ASSURANCE



BPALC - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS N° 07 005 127 - © Shutterstock



**BOCK**

**03 88 38 13 19**

Ambulances - VSL - Taxi - Pompes funèbres 20 av. du Général de Gaulle - 67190 MUTZIG



- TRANSPORT TOUTES DESTINATIONS
- ORGANISATION COMPLÈTE D'OBSÈQUES
- TOUTES DÉMARCHES ET FORMALITÉS
- ASSISTANCE ET SERVICES FUNÉRAIRES 24H/24 7J/7
- CHAMBRE FUNÉRAIRE
- CONTRAT OBSÈQUES

Fax 03 88 38 60 36 - [www.bock-pompes-funebres.fr](http://www.bock-pompes-funebres.fr)

N° d'habilitation 096716MCS